COLLECTIF
Les MORTS
de La RUE

Rapport d'activité

2024

En interpellant la société | En honorant ces morts
Nous agissons aussi pour les vivants

SOMMAIRE

INTRODUCTION P2

PRESENTATION GENERALE P3

UNE EQUIPE RENOUVELEE P4

SAVOIR, FAIRE SAVOIR P6

HONORER, ACCOMPAGNER DIGNEMENT P10

COMMUNIQUER, INTERPELLER, COLLABORER P18

ECHANGER, FORMER P22

ANNEXES P24

INTRODUCTION

La mission du Collectif Les Morts de La Rue, définie par ses statuts, est de :
Faire savoir que beaucoup de personnes qui vivent ou ont vécu à la rue en meurent prématurément.

Afin de remplir cette mission le Collectif développe, sans distinction sociale, raciale, politique ni religieuse, les moyens et actions nécessaires pour :

- **La recherche, la réflexion et la dénonciation des causes souvent violentes des morts de la rue**
- **Des funérailles dignes de la condition humaine**
- **L'accompagnement des personnes en deuil et de leur entourage**

L'action du Collectif Les Morts de La Rue (CMDR) s'étend au plan national, mais son implantation parisienne lui confère quelques actions spécifiques à Paris et à l'Île-de-France.
L'aspect inter-associatif et l'implication des personnes de la rue et/ou anciennement de la rue traversent l'ensemble des activités du CMDR.

En 2024, les actions du Collectif Les Morts de La Rue se sont poursuivies pour

SAVOIR ET FAIRE SAVOIR

Conférence de presse - 12e rapport D&D

- Publication en novembre 2024 du **12e rapport « Dénombrer et Décrire »** (D&D) sur la mortalité des personnes sans chez soi ou anciennement sans chez soi.
- Pour 2023, les chiffres stabilisés font état de **735 décès de personnes sans chez- soi,** et de 88 décès de personnes anciennement sans chez soi et 3 personnes récemment à la rue. Cela représente un nombre record depuis le début du dénombrement. Ces personnes ont trouvé la mort à un âge moyen au décès qui reste extrêmement bas, inférieur à 49 ans.
- Dans ce 12ème rapport, **2 mises en lumière** : le décès par suicide des personnes sans chez-soi, la situation des personnes vieillissantes en situation de rue.
- La démarche de THOMAS TARI sociologue et bénévole sur l'enquête.
- Le travail d'Alain SINOU : la géographie des morts «sans chez-soi» à Paris en 2021.

HONORER, SE SOUVENIR, ACCOMPAGNER

Lecture des noms lors de l'hommage aux arènes de Lutèce

- **L'hommage national aux morts de la rue le 19 mars 2024 : « Pour eux les jeux sont faits ! »**. L'hommage national 2024 en mémoire des **656 personnes sans chez-soi qui ont perdu la vie en France en 2023 à l'âge de 48 ans en moyenne** a eu lieu aux arènes de Lutèce le 19 mars 2024. Nous avons invité les représentants des grandes associations, responsables politiques et personnes qualifiées à prendre part aux prises de parole en mémoire des personnes défuntes de la rue.
- **17 articles ont été rédigés sur notre blog** pour faire vivre la mémoire des morts de la rue, par les volontaires en Service Civique.
- Les funérailles de **360 personnes isolées parisiennes** ont été accompagnées par une équipe de 55 bénévoles. Parmi elles, 75 personnes étaient sans chez-soi et 14 non identifiées inhumées sous X.
- **L'équipe Proches en Deuil,** de plus en plus sollicitée grâce à des collaborations positives, a été contactée pour **134 situations de décès, 15 disparitions et 5 rumeurs de décès.**

COMMUNIQUER, INTERPELLER, COLLABORER

Quelques moments forts de l'année 2024

● 24 janvier 2024, présence de Bérangère Grisoni, présidente du CMDR, à la **séance publique du Sénat** d'examen d'une proposition de loi visant la mise en place d'un décompte annuel des personnes sans abri dans chaque commune et à la remise d'un rapport annuel au Parlement visant à évaluer et planifier les politiques de prévention et de lutte contre le sans-abrisme.

● 15 avril 2024, **Anne Rubinstein, Déléguée Interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté**. (DIPLP) recevait Chrystel ESTELA, Sophie PAPIEAU, Bérangère GRISONI.

● 7 juin 2024, audition du Collectif Les Morts de La Rue par **la délégation aux droits des femmes du Sénat.**
● 30 octobre 2024, conférence de presse, matinée de **présentation du rapport « Dénombrer et Décrire » à la Mairie du 19ème arrondissement.**
● De nombreuses **rencontres en région.**
● L'action avec le Collectif des Associations Unies (CAU) dont le Collectif Les Morts de La Rue est membre depuis sa constitution dans l'engagement de deux recours contentieux contre l'Etat visant à :

- Faire reconnaitre et sanctionner la carence structurelle de l'Etat dans la mise en œuvre du droit à un hébergement en urgence ;

- Sanctionner l'Etat pour l'absence de proposition de logement faite aux requérants DALO dans les délais légaux.

ECHANGER-FORMER

● Soutenir les équipes du Collectif : **débriefing et accompagnement par une psychologue.**
En 2024 pour la deuxième année : 9 rencontres ont eu lieu, 2 avec l'équipe des volontaires en Service Civique, 2 avec l'équipe épidémiologique, 2 avec l'équipe des accompagnants de Thiais et 3 avec l'équipe salariée.
● **Les formations « Boîte à Outils » :** des espaces de transmission pour mieux accompagner la mort en précarité. En 2024, le Collectif Les Morts de La Rue a poursuivi et renforcé ses formations « Boîte à Outils », des sessions conçues pour accompagner les professionnels, bénévoles et acteurs du social dans leur approche des décès en situation de précarité. Les formations ont eu lieu dans plusieurs villes et auprès de structures variées.

● **Les Petits déj' FUN' :** un espace d'échange et de réflexion sur la fin de vie, la mort et le funéraire. En 2024, **8 Petits Déj' FUN'** ont été organisés à travers la France, réunissant des résidents de structures sociales, toujours en compagnie de leurs référents sociaux, afin d'assurer une continuité dans l'accompagnement et de faciliter le suivi après les échanges des Petits Déj' Fun.

PRESENTATION GENERALE

Le siège, dont le Collectif est locataire depuis juillet 2019, est aussi le lieu de travail de l'équipe.
Il est situé 5 rue Léon Giraud, Paris 19ème.
Le local comporte 3 pièces. La présence désormais permanente de 3 salariées à temps plein, conduira en 2025 à un réaménagement de l'utilisation des locaux.
Notre préoccupation majeure est le coût des locaux qui a augmenté de 61% depuis notre entrée en 2019. Cette augmentation n'est pas due qu'au loyer, bien que + 6% en 2023 puis à nouveau en 2024. C'est la flambée des impôts locaux récupérés par le bailleur (taxe foncière, ordures ménagères, balayage, taxe sur les bureaux) qui rend cette charge insupportable: 3 600€ en 2019 contre 12 460€ en 2024, soit une augmentation de 246% en 5 ans.
Nous avons saisi en novembre la direction générale de la RIVP faisant valoir que cette augmentation continue est de nature à mettre en cause la capacité de notre association à conduire ses actions, et qu'elle résulte de ce que la RIVP nous a proposé un bail "code civil" qui prévoit que la fiscalité foncière est à la charge du locataire, sans que notre statut et la nature de notre activité ne soient pris en compte.
La RIVP nous a répondu rapidement, sans se prononcer sur la nature du bail ni sur le montant des impôts locaux, mais en nous informant d'une baisse de notre loyer de 5 000 € par an. Mise en place prévue en janvier 2025.
C'est évidemment une bouffée d'air substantielle et nous sommes conscients de l'effort fait par notre bailleur, mais il laisse subsister la question de fond d'une charge fiscale démesurée pour notre association. Nous continuerons nos démarches auprès de la Ville sur ce point.

L'accès au local par le le côté du bâtiment ne facilite pas les livraisons ou les rendez-vous mais la vitrine permet d'y afficher le décompte des morts de la rue

UNE EQUIPE RENOUVELEE

Equipe professionnelle salariée

● **3 salariées à temps plein :** Chrystel ESTELA, Directrice, Adèle LENORMAND coordinatrice de l'équipe épidémiologique Dénombrer & Décrire, Mairé PALACIOS, chargée de mission sur l'action Proches en deuil qui a intégré l'équipe en Avril 2024 suite au départ d'Eve PINEL en mars 2024.

● **1 travailleur indépendant à temps partiel,** Julien KERAMI, épidémiologiste sur l'enquête « Dénombrer & Décrire » et également webmaster en charge de la refonte du site internet.

● **1 Psychologue, travailleuse indépendante**, Anne GRINEVALD.

● **8 volontaires en Service Civique :** ils et elles ont entre 18 et 25 ans et consacrent 2 jours à faire mémoire des morts de la rue, une journée de leur mission est dédiée à l'étude D&D, une autre journée à la participation en tant que bénévole aux actions d'une association partenaire.

Les bénévoles

Pour l'accompagnement des morts isolés de la ville de Paris

● 57 bénévoles pour l'accompagnement proprement dit

● 1 bénévole pour la gestion du planning

● 1 bénévole pour mettre à jour la liste des défunts dans la base de données

Pour l'action Proches en Deuil

● 3 bénévoles (1 pour la recherche d'entourage des morts Isolés, 1 pour l'action morts isolés et formation, 2 pour les formations dont 1 pour remplir la base la base de données si besoin)
Pour une aide à la petite comptabilité et aux reçus fiscaux

Pour la réalisation de l'enquête épidémiologique Dénombrer & Décrire

● 23 bénévoles

Pour le projet « Cartographie des Morts de la Rue »

● 1 bénévole

Traduction

● 4 bénévoles se sont également mobilisé.e.s afin de traduire, en espagnol et en anglais, le rapport d'activité 2023 et le rapport résumé 2023.

Au-delà de ces actions spécifiques, des bénévoles se sont également mobilisés pour aider à la réalisation de l'hommage national, pour la matinée consacrée à la sortie du rapport et pour les deux mises sous pli et envois en nombre annuel (relatifs aux envois, du faire-part annonçant l'hommage du 19 mars, du rapport épidémiologique, la lettre de nouvel appel aux dons le vendredi 2 août et la convocation pour l'Assemblée Générale).

Le comité consultatif du Rapport Dénombrer & Décrire, est présent pour les échanges, les questionnements et les orientations. Il est composé d'une vingtaine de membres, parmi eux des statisticiens et les anciens épidémiologistes du Collectif. Il est consulté en amont du traitement des données ainsi qu'en période de finalisation.

À cela, s'ajoute le bénévolat des administrateurs et membres du bureau :

Réunion du CA lors de l'AG 2024

Conseil d'administration (composé de 23 membres (Assemblée Générale du 27.04.2024)

Collège des Associations
- Fondation Armée du Salut - Rachel Cohen
- Autremonde - Louise Rougé
- Aux captifs, la libération - Fabienne de Borger
- Bagagerie Antigel - Lisa Vaqué
- Café accueil aux gens de la rue - Laurence Tassi
- Compagnons de la Nuit - Chloé Verdet
- Depaul France - Danièle Kogel
- Enfants du Canal - Samira El Alaoui
- Marseillais Solidaires des Morts Anonymes - Bérangère Grisoni
- Médecins du Monde - Guillemette Soucachet
- Petits frères des Pauvres - Régine Fredier
- Robins des Rues - Constance Baud
- Secours Catholique - Denis Giraudeau
- Solidarités Nouvelles pour le Logement - Stéphanie Morel
- La Soupe St Eustache - Stéphanie Chahed

Collège des particuliers
- Xavier du Boisbaudry
- Nicolas Clément
- Ervé Dor
- Moncef Labidi
- Isabelle Jouy
- Sophie Papieau
- Philippe Renard
- Dominique Bonnet

Membres du bureau
- Association Marseillais Solidaires des Morts Anonymes Bérangère Grisoni, présidente
- Philippe Renard, trésorier
- Isabelle Jouy, secrétaire
- Solidarités Nouvelles pour le Logement - Stéphanie Morel
- Xavier du Boisbaudry
- Dominique Bonnet

En 2024, le Collectif a tenu 6 bureaux, 2 réunions de suivi avec le Bureau et 6 conseils d'administration.

Le bureau se réunit toutes les 6 semaines et en fonction des besoins, Chrystel Estela directrice salariée y est pleinement associée et est invitée à participer à chacun des bureaux et des conseils d'administration (CA).

Conseil d'administration : 23 avril, 27 avril lors de l'AG, 5 juin, 17 septembre, 12 novembre en exceptionnel et 10 décembre.

Réunions de bureau : 18 janvier, 8 février, 19 avril, 23 juin, 14 septembre, 18 octobre, 9 novembre.

Réunions de suivi (ordre du jour spécifique) avec le Bureau : 7 octobre et 25 mars.

Le conseil d'administration est aussi ouvert aux personnes de la rue et/ou anciennement de la rue. C'est le cas actuellement pour deux administrateurs. Le format des CA n'est pas forcément bien adapté à leur situation. Cela demande de nous emparer autrement de leur point de vue, être à leur écoute en aménageant d'autres temps d'échanges.

Liste des associations adhérentes en 2024

Secours catholique, Arami, Accueil Service, Association toi pour tous, Association Vivre son Deuil - Poitou Charentes, Autremonde, Aux captifs la libération, Bagagerie Antigel, Café accueil des gens de la rue, CMAO, Cœur du Cinq, Collectif National des Droits de L'homme Romeurope, Compagnons de la nuit, Depaul France, Eglise Protestante Unie de France, Entraide et Partage avec les sans logis, Entraide et Partage de Vincennes, Equipe St Vincent - Permanence Oberkampf, La Maison de l'amitié, LDH Section Bagnolet Les Lilas, Les Eaux Vives – Emmaus, Les Enfants du Canal, Les petits frères des Pauvres, Maison De La Solidarité / Fondation Abbé Pierre, Maison des Thermopyles, Marseillais Solidaires des Morts Anonymes, Médecins du Monde, Œuvres de la Mie de Pain, PNM CHU, Protection Civile Paris Seine, Robins des rues, SNL Paris, Société de Saint Vincent de Paul - Conseil Départemental des Yvelines, Solidarité Jean Merlin, Soupe Saint-Eustache, Oppélia Charonne.

L'adhésion se faisant d'une assemblée générale à l'autre la liste de l'année civile n'est pas exhaustive.

Adhérents et donateurs

En 2024 le Collectif Les Morts de La Rue compte parmi **331 adhérents / donateurs confondus : 32 associations, 296 particuliers, 3 entreprises.**

- 146 particuliers et 32 associations **ont adhéré** en 2024.
- Le Collectif Les Morts de La Rue a reçu 556 dons de particuliers (dons récurents chaque mois, occasionnellement ou don unique) et 3 dons d'entreprise.

1 don est fait en nature (don des fleurs pour l'hommage).

Le don moyen d'une association est de 250 €, 116 euros pour un particulier et 517 € pour une entreprise.

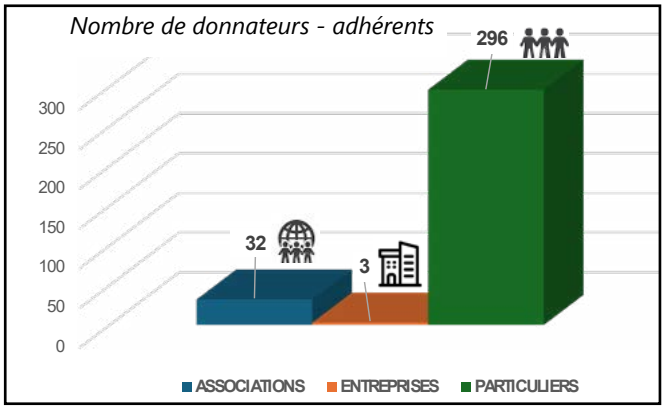

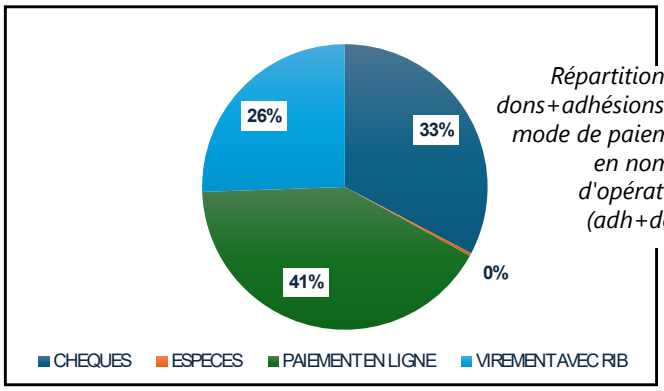

Répartition des dons+adhésions par mode de paiement en nombre d'opérations (adh+dons)

En 2024 le Collectif a accueilli 4 stagiaires

Marion Bové de l'école IFF Europe à Angers a fait un stage de 2 mois au Collectif du 29 janvier au 22 mars. Elle a participé à la préparation de l'évènement hommage aux morts de la rue, ainsi qu'à l'étude épidémiologique. C'est la troisième stagiaire que nous prenons de cette école. Elle a été d'une aide très précieuse elle s'est beaucoup investie dans sa mission.

Mathieu a effectué un stage de 6 semaines au sein du Collectif du 13 mai au 21 juin dans le cadre du parcours de trois ans en Baccalauréat professionnel AGORA au cours duquel il a pu réaliser diverses tâches administratives et de gestion comme par exemple faire des demandes d'actes de décès ou classer le fichier des bénévoles sur Excel et sur classeur.

Shannez étudiante à l'Institut des sciences politiques de Paris, a réalisé dans le cadre de son programme universitaire un stage civique du 1er au 31 juillet 2024 principalement sur l'étude épidémiologique.

Alban en classe de terminale a réalisé un stage d'engagement bénévole (20 à 30h) du 16 octobre 2024 au 5 février 2025 à raison de 3h par semaine le mercredi après midi. Cela s'inscrit dans un projet de son établissement, le lycée Saint Michel de Picpus : chaque élève de terminale s'engage pour une mission auprès d'une association proposée par l'établissement, au service de personnes fragilisées.

SAVOIR – FAIRE SAVOIR

Le Collectif Les Morts de La Rue assure une surveillance continue de la mortalité des personnes sans chez-soi en France. Le Collectif vise chaque année à dénombrer ces décès, et à retracer le parcours de vie de ces personnes, notamment en termes de santé, de logement, de suivi social. Ceci afin de comptabiliser, repérer, analyser, l'ensemble des éléments potentiellement relatifs à cette mortalité prématurée. Le Collectif se positionne donc comme l'observatoire national sur la mortalité des personnes sans chez-soi et anciennement sans chez-soi.

L'ETUDE EPIDEMIOLOGIQUE :

12e édition du rapport «Dénombrer et Décrire»

Le Collectif Les Morts de La Rue a publié en novembre 2024 le 12e rapport « Dénombrer & Décrire » (D&D) la mortalité des personnes sans chez soi ou anciennement sans chez soi.
L'objectif de ce rapport est de comptabiliser, et rendre visibles ces décès, dans une volonté d'objectivation du phénomène, d'interpellation et aussi de mémoire des personnes décédées.

Pour 2023, les chiffres stabilisés faisaient état de 735 décès de personnes sans chez-soi, et de 88 décès de personnes anciennement sans chez soi et 3 personnes récemment à la rue. Cela représente un nombre record depuis le début du dénombrement. En 2024, les premiers chiffres marquent de nouveau une augmentation notable de décès de personnes sans chez soi. Ces personnes ont trouvé la mort à l'hôpital, dans un centre d'hébergement, ou encore dans la rue, avec un **âge moyen au décès qui lui reste stable, à 49 ans environ.** Prés de 39% des personnes sont décédées à la rue ou sur la voie publique, environ 38% en détention ou dans un lieu de soins, 13% au sein d'un hébergement ou d'un logement, près de 10% dans un abri (en excluant les données manquantes). **En 2023, 31% des décès ont eu lieu en hiver, 23% à l'automne et en été, et 21% au printemps.**
Le nombre de décès (dont il faut rappeler qu'il n'est pas exhaustif) marque une augmentation quasiment constante même si celle-ci peut s'expliquer partiellement par une meilleure remontée des signalements. Cette augmentation et la stagnation de l'âge moyen des décès nous confortent dans notre volonté de mettre en lumière ces décès prématurés évitables, et, dans notre détermination à porter une interpellation encore et toujours nécessaire.

Pour 2024 cette hausse continue, avec plus de 793 décès recensés en ce début de l'année 2024.

Dans ce 12e rapport, quelques mises en lumière

Un chapitre s'intéresse aux **décès des personnes sans chez-soi par suicides**. Suite à l'interpellation de plusieurs partenaires sur le nombre croissant de personnes de plus en plus âgées en rue, sans expérience de sans-abrisme au préalable. Un autre chapitre s'attache **à la situation des personnes vieillissantes en situation de rue**. Certains cas d'expulsion locative de personnes après 70 ans ont été constatés au cours de notre enquête, confirmant les observations des professionnel.le.s sur le terrain.

Chaque année, les bénévoles de l'étude épidémiologique mènent une enquête pour chaque décès signalé afin de retrouver au moins un contact professionnel ou bénévole, ayant connu cette personne sans chez-soi et susceptible de relater son parcours et ainsi de contribuer au rapport D&D. Lorsque les enquêteurs et enquêtrices y parviennent, le parcours de la personne peut alors être décrit très précisément. On apprend par exemple que le défunt « vivait dans un petit bivouac hors du centre-ville. Il ne parlait jamais de lui mais on savait qu'il avait une fille, dont il était très fier » ou pour une autre « que ces dernières années, elle avait réussi à se stabiliser dans différents types d'hébergement. Cela lui avait permis de revoir régulièrement ses parents, une fois par semaine, et sa fille ».

Equipe Dénombrer & Décrire

Parfois, au contraire, les enquêteurs et enquêtrices en charge de l'enquête cherchent mais, en vain, n'arrivent pas à identifier une personne (professionnelle ou bénévole) ou au contraire, la retrouvent mais se confrontent à un refus de sa part de communiquer, partager des informations (alors que nous précisons que les données sont anonymisées). Parfois encore, la personne ne dispose que de très rares informations sur le défunt.

Cela se traduit, en termes statistiques, par la proportion élevée de données manquantes dans nos rapports annuels.
Ces histoires même marquées par des zones d'ombres sont avant tout le témoin de la singularité des trajectoires de ces personnes qui, à un moment donné de leur vie, ont vécu des ruptures : le deuil d'un.e conjoint.e; un placement dans l'enfance, une séparation conjugale, familiale; une expulsion du logement, un parcours migratoire...

En 2024, dans la continuité de 2023, le Collectif Les Morts de La Rue a organisé une matinée de **présentation du rapport « Dénombrer et Décrire ».** Elle s'est déroulée le **30 octobre, à la Mairie du 19e arrondissement**, et nous a permis de présenter les grandes tendances de 2023. Thomas Baude de la mission Interface du Samu-Social de Paris est également venu présenter le travail d'Interface, qui vise entre autres à accompagner les personnes vieillissantes en situation de rue vers des logements adaptés.

L'élaboration du rapport « Dénombrer & Décrire » année après année depuis 2012 résulte de l'implication de tous les membres du CMDR et a favorisé un meilleur signalement des décès. Il s'agit de souligner le travail des enquêteurs et enquêtrices investi.e.s de manière bénévole dans ce travail rigoureux et parfois frustrant. Sans leur implication tous ces rapports n'auraient pu voir le jour. Le Collectif peut aussi compter sur l'engagement des différent.e.s épidémiologistes qui ont travaillé sur l'enquête D&D depuis sa première diffusion, mais aussi des ancien.ne.s coordinateurs et coordinatrices de l'enquête. Leur présence au sein du comité consultatif du CMDR permet une cohérence dans les enquêtes successives, et une continuité du travail cruciale puisque permettant les comparaisons au fil des années.

L'EQUIPE EPIDEMIOLOGIQUE « D&D » étude « Dénombrer & Décrire » **en 2024**

Les professionnels

Adèle LENORMAND, salariée chargée de l'enquête poursuit son travail de coordination entre les partenaires, l'épidémiologiste et la vingtaine de bénévoles enquêteurs chargés de trouver le parcours des personnes sans chez soi pour l'étude D&D. Son travail inclut l'animation de l'équipe D&D, le contrôle de la qualité des données recueillies, le développement du réseau de partenaires. Un travail de formation pour l'enquête des volontaires en service civique et des bénévoles se poursuit à chaque nouveau recrutement, tout comme le recrutement et la pérennisation de l'équipe de bénévoles. Force de proposition en vue d'améliorer les actions du projet, elle a poursuivi et développé les partenariats avec les SIAO, SAMU Social.

Julien KERAMI, travailleur indépendant, a repris le poste d'épidémiologiste à la suite de Larissa FOSSI en janvier 2024. Comme Larissa, il travaille à distance, il rejoint régulièrement le CMDR à des jours différents de la semaine afin de rencontrer le plus de bénévoles possible. Julien est disponible par téléphone et l'échange malgré la distance est fluide. Dès son arrivée, il a assuré le nettoyage et le traitement des données nécessaires à l'élaboration du rapport annuel, tout en coordonnant la réflexion autour des axes d'analyses spécifiques retenus pour l'année 2024. Ainsi, deux thématiques majeures ont été mises en avant : d'une part, l'étude des suicides parmi les personnes sans chez-soi, et d'autre part, l'analyse de la situation des personnes âgées se retrouvant à la rue. Ces focus ont été jugés essentiels au vu des remontées de terrain, notamment le constat d'un nombre croissant de personnes vieillissantes par les associations partenaires.

Les bénévoles

L'équipe de bénévoles reste globalement la même qu'en 2023. Sur la période de janvier à avril, soit la fin de l'enquête épidémiologique sur la mortalité de 2023, plusieurs nouveaux et nouvelles bénévoles ont intégré l'équipe.

Réunion de travail avec l'équipe D&D

Ces bénévoles venus initialement en appui ponctuel à la fin de l'enquête ont parfois pérennisé leurs engagements le reste de l'année. 10 bénévoles sont ainsi venu.e.s en renfort, et 3 bénévoles continué leur engagement ensuite.
Au cours de l'année 2024, le CMDR a aussi fait appel à plusieurs bénévoles afin de traduire le rapport d'activité 2023 et le rapport résumé 2023 en espagnol et en anglais. Echanger avec des pays qui font un travail similaire au notre est enrichissant, nous avons beaucoup à apprendre du travail des uns et des autres. 4 bénévoles se sont mobilisé.e.s spécifiquement sur cette action.

Les volontaires en service civique

Durant l'année 2024, 8 volontaires en service civique ont participé à hauteur d'une journée par semaine à l'enquête D&D, dont 4 volontaires durant la première moitié de 2024 (volontariat ayant commencé en 2023), et 4 volontaires pendant la seconde moitié.
Tous les bénévoles et volontaires en service civique sont positionnés sur l'un ou l'autre de ces pôles, après une formation de trois demi-journées.

Accueil d'une stagiaire

Au mois de juillet 2024, l'équipe épidémiologique a accueilli Shannez Touati, étudiante à Sciences Po Paris. Celle-ci a appuyé l'étude D&D en réalisant des enquêtes, à une période relativement calme en termes de présence de bénévoles.

La richesse de l'équipe est liée à sa diversité en termes d'âge, de parcours, de profils, retraité.e.s, étudiant.e.s, professionnel.le.s en reconversion (ou pas) et jeunes volontaires en service civique se côtoient et s'impliquent pour la réalisation de cette mission spécifique. Certain.e.s bénévoles proviennent du secteur social, du champ de l'exclusion mais cette expérience n'est pas un prérequis à l'engagement au sein du Collectif. Il est en effet très intéressant d'avoir des personnes de tout horizon, à l'image de la société civile, qui se mobilisent sur ce sujet. Au-delà de cette diversité encouragée, une contrainte dans le recrutement des bénévoles demeure : la mission se réalise nécessairement aux horaires de bureau et ne peut se faire en distanciel (pour des raisons de confidentialité).

Une organisation en 2 pôles d'activités

Le travail se répartit en 2 pôles d'activité selon les besoins de l'enquête, les compétences et envies de chacun.e.

- **Un pôle dit « administratif »,** en amont et en aval de l'enquête téléphonique. En amont, il s'agit de rechercher l'identité des personnes décédées qui ont été signalées au Collectif. Selon les sources de signalement, les renseignements peuvent être très précis, avec l'identité complète renseignée, ou au contraire très parcellaires (avec simplement la date de décès par exemple). Cette recherche nécessite donc elle-même un travail de fourmis, avec des identités confirmées par les actes de décès demandés systématiquement aux services d'état-civil. Après obtention de ce qui est aussi une confirmation administrative du décès et de l'identité de la personne, cette première partie de l'enquête s'attache aussi à rechercher des informations complémentaires sur internet, avant l'ouverture et l'impression des dossiers. En aval de l'enquête s'attachant à retracer le parcours de vie des personnes mortes de la rue, une relecture des enquêtes puis leur saisie sur le logiciel épidémiologique Voozanoo est effectuée. Cela permet ensuite le traitement des données par l'épidémiologiste.

- **Un pôle dit « enquête »** Chaque bénévole travaille sur une ou plusieurs régions en fonction du nombre de signalements de décès. Il s'agit alors pour chaque personne décédée de parvenir à retrouver les structures de suivi social, les maraudes, les accueils de jour, les associations, les centres d'hébergement ayant pu la connaitre afin de revenir avec eux sur son parcours de vie. Cela se fait par le biais d'entretiens téléphoniques pouvant aller de 10 minutes à 1 heure, avec comme support un questionnaire standardisé comptant près de 150 items (tous ne sont pas renseignés) complété en texte libre quand cela est possible par des éléments plus personnels, anecdotes, souvenirs. Ce travail d'enquête en 2024 a donc été réalisé pour environ 793 personnes sans chez-soi, et une centaine de personnes anciennement sans chez-soi. La durée de ce travail retraçant le parcours de vie de chaque personne varie et peut osciller d'une journée d'enquête à quasiment une année d'enquête.

Le développement des partenariats et des relais locaux : **la poursuite de la démarche de conventionnement**

Chaque bénévole a la charge d'une ou plusieurs régions, à l'exception de Paris et de l'Île-de-France. En effet, plus de 40% des signalements de décès concernent ces territoires d'où l'importance d'avoir davantage de bénévoles consacré.e.s à ceux-ci.
Ce découpage territorial permet à l'enquêteur ou à l'enquêtrice d'avoir une meilleure connaissance des structures sociales, associations ou maraudes locales et de développer des relations de confiance avec les partenaires locaux. Cela permet de faciliter la prise de contact, avec des acteurs nous connaissant déjà, tout en favorisant une meilleure remontée future des signalements de décès. Le Collectif travaille de Paris, avec une portée nationale, il nous est nécessaire de nous appuyer sur des relais locaux pour dénombrer au mieux les décès sur tous les territoires français, et pour ensuite être à même de décrire leur parcours de vie.
Depuis notre présence à la journée nationale des SIAO organisée par la DIHAL en 2023, où le Collectif a pu présenter le rapport et expliquer l'importance pour lui de travailler avec les SIAO, nous avons finalisé de nouvelles conventions. Ainsi en 2024, une convention de partenariat a été signé avec le SIAO de La Réunion, et des rapprochements ont pu commencer ou se poursuivre avec certains territoires (les Bouches-du-Rhône, la Cote-d'Or, la Haute-Garonne notamment). Le Collectif est maintenant en convention avec plusieurs SIAO franciliens (Samu- Social de Paris, SIAO-77, SIAO-78, SIAO-93, SIAO-94, SIAO-95), avec la CMAO-59 de Lille, avec le SIAO-35).

Les conventions de partenariat avec les SIAO prennent la forme d'un contrat annuel reconductible. Cela permet d'encadrer les échanges de données entre les deux partenaires, afin d'avoir une meilleure remontée des signalements des décès au niveau national, mais aussi départemental. Cela aiguille le Collectif pour les enquêtes concernant des personnes dont la situation avait fait l'objet d'une sollicitation d'un SIAO.

Les chantiers de 2024

L'évolution du questionnaire support de l'enquête épidémiologique :
Le questionnaire utilisé pour retracer les parcours de vie des personnes sans chez-soi mortes de la rue en France est particulièrement conséquent (150 questions) et pour certains items devenu obsolètes (références au RMI, à la PUMA par exemple).

Un travail a été réalisé afin de revenir sur les différents items, en partant du taux de réponse de chaque occurrence, de la volonté de faire évoluer certaines terminologies et de favoriser une saisie plus fluide des données.
Dans certains cas, l'information n'était quasiment jamais obtenue (par exemple, « décès d'un.e proche dans l'année précédant le décès »), ou alors le lexique utilisé paraissait dépassé ou peu adapté à l'information collectée ou recherchée (passage de l'intitulé « troubles mentaux » en « problématiques de santé mentale »)
La fin du questionnaire comportant un paragraphe regroupant toutes les ruptures ou évènements de vie vécus par la personne, certaines questions ont été supprimées puisque les informations afférentes peuvent être renseignées dans ce paragraphe « évènements de vie » (par exemple, décès d'un proche). Un travail de mise à jour des droits administratifs a été réalisé.
Pour cela, l'équipe épidémiologique (Adèle coordinatrice de l'enquête, Julien épidémiologiste et les bénévoles « enquêteurs ») s'est réunie au cours de 3 demi-journées de travail et 1 de restitution. Ce questionnaire remanié a été soumis ensuite au comité consultatif de l'enquête.

La mise à niveau du logiciel épidémiologique Voozanoo

Il a été décidé de procéder à une mise à niveau du logiciel épidémiologique Voozanoo, élément central du dispositif de suivi et d'analyse. Alors qu'il fonctionnait jusqu'à présent en version 3, il passera à la version 4 afin d'héberger le nouveau questionnaire. Cette dernière version du logiciel présente de nombreux avantages : une interface plus ergonomique, une sécurité renforcée des données, des possibilités étendues de personnalisation des formulaires et d'analyse statistique, ainsi qu'une meilleure compatibilité avec les systèmes d'information actuels. Cette montée en version améliorera nettement le travail de l'équipe Dénombrer & Décrire, notamment en allégeant la saisie et en sécurisant davantage les informations confidentielles relatives aux personnes isolées et/ou décédées.

Perspectives 2025

- **Continuer la démarche de conventionnement avec les SIAO, et notamment ceux avec qui nous avons déjà eu un ou des échanges en 2023 et 2024 (notamment les SIAO-34, SIAO-80, etc).**
- **Organiser des échanges réguliers avec nos partenaires des SIAO.**
- **Identifier et étendre les autres partenariats et relais locaux possibles.**
- **Améliorer les remontées de signalement de décès dans les territoires d'Outre-mer.**
- **Continuer de travailler à l'amélioration de notre base de contacts locaux et à se faire mieux connaître.**
- **Reprendre contact avec l'APHP pour établir ensemble un cadre de travail.**
- **Continuer la démarche de conventionnement avec la Croix-Rouge française sur le volet veille sociale.**

Soutenu par
GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité
Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

Le travail de THOMAS TARI sociologue, en terrain d'observation participante, bénévole sur l'enquête

Photo J-M. Gerber

Depuis le mois d'avril 2023, le sociologue Thomas TARI, du médialab de Sciences Po, mène un terrain d'observation participante au sein de l'équipe « Dénombrer et décrire » du Collectif. Spécialiste de la question de la production de savoirs et leur lien avec la société, il s'emploie depuis quelques années à décrire et analyser des initiatives de dénombrement et de constitution de listes de morts, dans des contextes de crise humanitaire. En tant que bénévole, il conduit notamment des enquêtes sur le parcours des personnes sans chez-soi décédées en région Auvergne Rhône-Alpes, tout en menant une ethnographie des pratiques collectives au sein de l'équipe épidémiologie. Son étude porte notamment sur la dimension à la fois politique et commémorative des listes, en questionnant les inégalités qu'elles permettent de combattre mais aussi celles qu'elles reproduisent. Il interroge également les dimensions quantitatives de l'enquête : la production d'un nombre annuel de décès par le collectif comme la démonstration de l'impossibilité de dénombrer.
L'objectif est de produire plusieurs articles en sociologie et anthropologie portant sur la production de listes et

chiffres des morts de la rue, en analysant notamment les dimensions scientifiques, politiques et d'actions pour la dignité des personnes concernées des activités menées au CMDR. A terme, la publication d'un ouvrage tentera de contribuer à développer le volet qualitatif de la description des parcours de vie et de réfléchir à leur restitution.

Le travail d'Alain SINOU : La géographie des morts «sans chez-soi» à Paris en 2021

Anciennement enseignant en urbanisme dans une université parisienne, Alain nous a rejoint en 2022 avec plusieurs projets :

Penser un mémorial aux morts de la rue et établir une cartographie des lieux de décès des morts de la rue à Paris.
Le travail de mise en mémoire des « morts de la rue à Paris en 2021 », débuté fin 2023, s'est poursuivi en 2024. Une étape est en train de se clore fin 2024. Le travail mené tout au long de l'année a permis de consolider les données produites. Une liste définitive des sans chez soi décédés a été établie, pour lesquels les lieux de décès, de vie et de naissance ont été précisés. Cette liste est ordonnée chronologiquement par mois et des données de synthèse sont produites pour chaque mois ainsi qu'une cartographie des lieux de décès. Parallèlement, une approche urbanistique de ces lieux de décès a été engagée pour essayer de comprendre les logiques géographiques d'établissement et de fin de vie des sans chez soi à Paris.
Les tableaux en Annexe 1 en donnent un aperçu.

A partir de l'automne 2024, a été engagée une réflexion sur les modalités de diffusion de ces données. Grâce au savoir faire et à l'expérience d'autres membres du CMDR, des essais de cartographie interactive utilisant la plate-forme libre d'accès UMAP ont été engagés.
Fin 2024, deux fichiers cartographiques ont été produits, l'un localisant lieux de décès et lieux de vie, et insérant les notices individuelles de chaque sans chez soi, l'autre localisant les lieux de naissance. Ces documents, consultables sur le compte UMAP du CMDR, sont en cours d'achèvement.

La poursuite de ce travail en 2025

- **Présentation du travail en cours dans une journée d'étude sur la mémoire le 20 janvier 2025 à l'Hôtel de Ville de Paris.**
- **Réflexions et choix pour engager une diffusion plus large en lien avec le nouveau site web du Collectif.**
- **Réflexions et tests pour établir une méthode de cartographie au sein du CMDR des sans chez soi des années postérieures (2022 et suivantes) à l'échelle nationale, pouvant compléter et enrichir le rapport épidémiologique annuel.**
- **Connaissance des méthodes de recensement et d'analyse des décès de sans-abri développées dans d'autres pays.**

HONORER, ACCOMPAGNER DIGNEMENT

L'HOMMAGE AUX MORTS DE LA RUE 2024 : « Pour eux les jeux sont faits ! ».

L'organisation et la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris a bouleversé le quotidien des personnes les plus précaires. Cette interpellation **« Pour eux les jeux sont faits ! »** a été choisie pour dénoncer ces difficultés.

Représentants des grandes associations, responsables politiques et personnes qualifiées

L'hommage national en mémoire des 656 personnes sans chez-soi qui ont perdu la vie en France en 2023 à l'âge de 48 ans en moyenne a eu lieu aux arènes de Lutèce le 19 mars 2024.

Un cimetière éphémère a été installé en cercle sur le sol des arènes. La lecture des noms des défunts 2023 s'est faite en relai et de nombreuses personnalités (élu.es et president. es d'association) sont venues lire les noms des premiers défunts de l'année 2024 à la suite de la prise de parole de Bérangère GRISONI notre présidente.

Le soleil était au rendez-vous, beaucoup de personnes sont venues se recueillir et lire les noms. De nombreux médias de presse écrite et radio ont relayé cet évènement.

Nous avons invité les représentants des grandes associations, responsables politiques et personnes qualifiées à prendre part aux prises de parole en mémoire des personnes défuntes de la rue et en lisant la liste déjà longue des 116 personnes dont nous avons appris le décès depuis le 1er janvier 2024 et jusqu'au jour de l'hommage du 19 mars.
Etaient présentEs pour honorer la mémoire des personnes mortes de la rue, mortes sans chez-soi, pour rappeler qu'en France, être sans chez-soi peut tuer, massivement, précocement » dans l'ordre des prises de paroles :

• Sophie PAPIEAU, ancienne sans chez-soi, membre du CA du Collectif Les Morts de La Rue

• Nazan EROL, Adjointe à la Maire du 5ème arrondissement de Paris en charge de la Santé et des Solidarités
• Fondation Abbé Pierre, Manuel DOMERGUE, directeur des études
• Léa FILOCHE, Adjointe à la Maire de Paris - Chargée des solidarités, de l'hébergement d 'urgence et de la protection des réfugiés
• Les captifs, la libération, Jean-Damien LE LIEPVRE, président
• Alexandra CORDEBARD, Maire du 10ème arrondissement de Paris
• Fédération des Acteurs de la Solidarité, Nathalie LATOUR, directrice générale
• Marie-Charlotte GARIN, Députée de Lyon
• Fédération de l'Entraide Protestante, Pierre-Olivier DOLINO, directeur général
• Laurence PATRICE, Adjointe à la Maire de Paris - Chargée de la Mémoire
• Fédération Santé Habitat, Grégory CAUMES, délégué national
• Paul SIMONDON, Adjoint à la Maire de Paris - Chargé des Affaires funéraires
• Centre d'action sociale Protestant, Aurélie EL HASSAK MARZORATI, directrice
• Olivia RICHARD, Sénatrice représentant les français établis à l'étranger
• Robins des rues, Ariane HASLER, présidente
• Rémi FÉRAUD, Sénateur de Paris
• Solidarités Nouvelles pour le Logement, François MEEKEL, administrateur
• Fondation Armée du Salut, Jacques DONZÉ, président
• Danielle SIMONET, Députée de Paris
• Rodrigue ELICHONDOBORDE, étudiant et ancien volontaire en service civique au Collectif Les Morts de La Rue
• Médecins du Monde, Florence RIGAL, présidente
• Nicolas DUVOUX, Président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
• Elina DUMONT, Femme libre qui a été 15 ans sans chez-soi, survivante de la rue.

FAIRE VIVRE LA MEMOIRE DES MORTS DE LA RUE

une mission portée par les volontaires en Service Civique

Depuis février 2015, des volontaires en Service Civique se rendent sur le terrain dans les rues parisiennes à la recherche des témoins de la vie des personnes dont l'association a appris le décès. Ils déposent des affiches sur un arbre, un mur ou un banc. Ils écoutent les témoins, notent, écrivent, prennent des photos. Puis ils les mettent en page sur un blog qui relate leurs recherches, leurs rencontres, et qui fait parfois surgir un visage à travers ces récits….la mémoire, la trace bien vivante qu'ont laissé Emil, Sidou, le petit Mario…Ils appuient la mission de l'équipe épidémiologique une journée par semaine.

Leur contrat est d'une durée de 6/8 mois, à raison de 24 heures par semaine. Toute l'année, une nouvelle équipe composée de deux volontaires aux parcours et projets variés rejoint l'association. Depuis 2022 nous constatons que le recrutement entre janvier et septembre demeure difficile, car il y a moins de candidats pour cette période de l'année. En septembre il nous reste bien souvent 5 volontaires à recruter, ce qui nous conduit à prendre 2 équipes de 2 entre septembre et décembre. Il n'est plus question de tuilage et même si cela permet une dynamique, l'étroitesse des locaux, le suivi, les plannings souvent contraignants des volontaires (reprise des études à la fac en cours de contrat ou les contraintes personnelles) rendent compliquée la logistique au quotidien. Nous allons réfléchir à une meilleure organisation des équipes pour 2025.

Cela fait presque 10 ans maintenant que le Collectif accueille des volontaires. Presque 50 jeunes sont venus se « frotter » à cette réalité. Ils apportent beaucoup et apprennent beaucoup. Cette année 2024, 8 volontaires ont travaillé au Collectif, Quatre ayant débuté leur mission en 2023, quatre arrivés dans le dernier trimestre 2024 et la poursuivent en 2025. Une volontaire début 2024 venue pour 8 mois a interrompu sa mission au bout de cinq jours pour des raisons personnelles, elle n'est pas comptée comme volontaire ayant travaillé sur l'année 2024.

17 articles ont été rédigés, Simion, Grégory, Sidou, Bernard, Mehdi… certains ayant été l'objet d'enquêtes de plusieurs semaines. Les volontaires se sont engagés, ont été en lien avec les familles, les riverains, les amis de rue, les commerçants… ils ont risqué des recherches, rencontres. Ce blog permet de faire vivre la mémoire de ces voisins parfois isolés, parfois très entourés, qui vivaient dans nos rues. Et le travail de rédaction permet de « clore » l'investissement considérable que mettent des volontaires à rentrer dans cette histoire. La dernière équipe a souhaité faire passer des histoires et des ressentis par la création artistique, picturale et littéraire…
memoiredesmortsdelarue.wordpress.com/

Ils et elles parlent de leur mission au Collectif Les Morts de La Rue

La première des missions qui nous a été confiée et celle que nous mettons au-devant de nos priorités est la réalisation d'hommages. A travers cette mission, nous avons pu contribuer à la visibilité de l'association en allant sur le terrain et en publiant nos hommages aussi bien sur le blog dédié que sur les réseaux sociaux. Le travail d'enquête a constitué une partie non négligeable de l'ensemble de nos activités. C'est à travers lui que nos hommages ont pu voir le jour et que nous avons donné corps à la disparition de celles et ceux qu'on ne doit pas oublier. De fait, nous nous sommes engagés pour des raisons différentes. La mission de service civique fut aussi l'occasion d'une rencontre. Par le travail collectif, nous avons pu produire des réflexions qui guident désormais la production des hommages. Très utile sur le plan éthique, nous sommes plus que jamais convaincus de la pertinence de notre mission nous formulons désormais le souhait d'être reconnu en tant que « travailleur du souvenir ».

Vous trouverez donc ici une restitution de nos pensées et réflexions sur nos expériences vécues au Collectif.

Irène

Mon expérience au Collectif a commencé par les enquêtes de terrain que j'ai réalisées avec Rita, mon binôme de choc. J'ai beaucoup aimé travailler en duo, cela permettait de se consulter en permanence, en particulier sur le terrain où la démarche à suivre n'est pas toujours évidente. Au fil des enquêtes, nous avons fait de nombreuses rencontres avec des riverain-es ayant connu les personnes décédées depuis quelques semaines ou plusieurs années. Ces voix et visages, tout comme les lieux des enquêtes, resteront gravés dans ma mémoire, témoignages de la variété des expériences, des parcours et des relations qui peuplent Paris.
Le passage à la rédaction a été difficile. Après le terrain, nous nous retrouvons dans les locaux du collectif avec des bribes d'informations, quelques morceaux d'existence dont nous tirons un portrait. Parfois, les mots prennent sens et dessinent un récit de vie qui parle aux connaissances de la personne décédée. D'autres fois, l'incertitude est forte. Quand nous sentions que nos mots déformaient le silence, nous avons décidé avec Rita de rendre hommage par des photographies ou des poèmes. J'ai beaucoup apprécié construire ces espaces de création et de réflexion ensemble. Les retours sur nos articles par des proches des défunt-es m'ont beaucoup touché, et laissé penser que nous avions malgré tout réussi à capter un fragment d'existence.

Alexandre

Je me suis engagé auprès du Collectif Les Morts de La Rue fin 2024 pour une durée de huit mois.
Notre mission consiste à rendre hommage aux personnes décédées sur voie publique à Paris intra-muros. Ce travail en binôme démarre lorsque nous parvient un signalement de décès et commence par une enquête de terrain. Entre interpellation des riverains et recherche de témoins de la vie, de l'existence de la personne ; à nous de prendre l'espace de visibilité et d'entamer les conversations afin d'esquisser où était chacune et chacun dans les espaces urbains et sociaux dans lesquels ils ont évolué. Nos outils sont d'abord les "fameuses" affiches, qui interpellent la rue et ses passants tout en lançant, avec les rencontres, le mouvement de rumeur suivant : "Il y avait quelqu'un là, le savais-tu ? Cette personne était ici mais n'est plus, et je ne le savais pas… Tu te souviens de … ? Elle-il est mort.e … Tu te souviens de quand iel faisait ci ou ça ?". Après les aléas de l'échange, nous tentons de décrire ce que nous pouvons de l'humanité de ces gens, au moyen de formes qui nous conviennent. Personnellement, mon objectif est de rappeler, de faire entrer en mémoire une idée de la vie de ceux qui sont autant nos égaux que nos semblables, et qui n'ont pour différence face à nous que d'avoir subi la rudesse de l'existence sans le filet de sécurité

sociale et solidaire qui nous permet à tous de garder la tête au-dessus de l'eau d'une marée salée qui monte inexorablement. De surcroît, je sais que la déshumanisation consciente et ordinaire sont les pierres angulaires de la banalisation de la violence et les escaliers pragmatiques vers une ostracisation de ce qui est "différent" à la norme et de ceux qui en dévient. La situation de vie des personnes dites sans-chez-soi n'est que l'expression symptomatique de différents échecs de notre fonctionnement social et donc la visible nécessité de penser en profondeur notre rapport à l'autre et donc à nous-mêmes.

Eyob

Le travail au Collectif consiste d'une part en la réalisation d'enquêtes de terrain qui permettaient de retrouver des informations sur les personnes défuntes alors qu'elles se trouvaient à la rue. C'est donc une étape décisive dans la production des hommages sur lesquels nous travaillons. Très libres dans le choix de la forme, nous essayons chaque fois de nous impliquer artistiquement pour donner des résultats dont nous sommes fiers. La création en binôme permet de diversifier la nature des hommages, et la manière avec lesquels ceux-ci sont réalisés.

La deuxième partie de notre travail réside dans le fait de participer à la production de l'enquête épidémiologique que le Collectif accomplit chaque année. D'abord dans une posture de rédacteur, nous avons participé à la réalisation des enquêtes en appelant par exemple les institutions concernées. Cette partie du travail est très satisfaisante, car elle permet de produire des statistiques, qui par leur fiabilité éclairent la situation des personnes sans chez soi. Je m'épanouis tout à fait dans toute l'étendue des deux missions précédemment citées.

Nadia-Jade

Ma décision de m'engager en service civique auprès du Collectif repose sur l'idée que la création artistique peut être un puissant outil de cohésion sociale. La question de la mort à la rue est complexe et difficile à appréhender, car certaines souffrances échappent à la compréhension consciente. Nous avons tenté de rendre hommage à ces vies par le biais de créations plastiques. En effet, nos enquêtes n'ont pas permis d'obtenir des informations sur les personnes décédées. Malgré la bienveillance de certains riverains et de leur volonté d'aider, les investigations se sont déroulées sur des terrains mouvementés - des lieux inadaptés à la rencontre. Nous avons cherché à représenter ces vies perdues d'une autre manière que par la restitution d'anecdotes de vie, afin de commencer à briser une dissonance cognitive qui sépare et fragmente les communautés en fonction du degré perçu des douleurs qu'ils subissent. L'utilisation d'un support cinématographique et d'un collage inspiré par les mouvements radicaux (le dadaïsme) a permis d'apporter une dimension visuelle forte à notre démarche. Ces choix artistiques ont offert une nouvelle forme d'expression, transformant les récits individuels en un acte de mémoire collective et symbolique.

Clara

Le travail que l'on effectue au sein de notre service civique est très important à mes yeux parce qu'il représente une restitution de l'humanité à l'individu souvent perdue dans les statistiques. C'est une tâche assez complexe qui a pu nous amener à de nombreuses réflexions sur comment rendre hommage correctement, de quel droit nous pouvions le faire, n'est ce pas quelque part problématique de définir quelqu'un par son parcours de sans-abrisme ? La question se posait d'autant plus lorsque les informations récoltées étaient très minces, que nous ne disposions que d'un nom ou d'un âge : l'identification de l'individu dans le quartier « habité » rendue d'autant plus complexe par les riverains n'ayant parfois que les caractéristiques physiques de la personne. Nous continuons à chacun des hommages de tenter de répondre à ces questions difficiles avec toujours pour ambition d'éviter une seconde mort au personnes décédées en rue, ne pas les oublier et faire vivre leurs mémoires.

ACCOMPAGNER LES MORTS ISOLES DECEDES A PARIS

Ce que dit la loi

La loi (art. 2213-7, 2223-17 et 2223-19 du code des collectivités territoriales) fait obligation aux communes de procéder à leurs frais à l'inhumation des personnes dépourvues de ressources suffisantes et sans famille proche (descendants et ascendants) pouvant prendre en charge l'organisation des obsèques. Ces personnes doivent être «inhumées décemment sans distinction de culte ni de croyance».

Les inhumations se font dans le «terrain commun» des cimetières, et pour une durée minimale de cinq pendant laquelle la famille peut réclamer le corps pour organiser des obsèques ou le déplacer dans une sépulture familiale.

A Paris, les terrains communs sont situés au cimetière parisien de Thiais, avec des divisions dédiées dites «jardins de la fraternité» comportant 3000 caveaux individuels, et des carrés prévus pour des inhumations en pleine terre dans des tombes là aussi individuelles notamment pour les personnes ayant manifesté leur opposition à la crémation. L'arrêt des "fosses communes" date de 1804. En revanche le terme a été, dans Code Général des Collectivités Territoriales, utilisé jusqu'en 1991, il est ensuite remplacé par "terrain commun" ou "terre commune").

Les obsèques sont confiées par la Ville aux Services Funéraires de la Ville de Paris, qui assurent en principe deux convois collectifs par semaine, le mardi au départ de l'Institut médico-légal (pour les personnes mortes sur la voie publique, ou ayant fait l'objet d'une enquête de police pour établir leur identité ou la cause de leur mort) et le mercredi des chambres mortuaires des hôpitaux ainsi que des funérariums.

A l'issue de la période de cinq ans, qui est le minimum prévu par la loi, le maire peut faire procéder à la crémation des restes exhumés en l'absence d'opposition connue ou attestée du défunt.

A Paris, les cendres sont dispersées dans les jardins cinéraires du cimetière de Thiais. Le rythme de ces

exhumations n'est pas régulier, ce qui fait que le cimetière peut être amené à recourir à des inhumations en pleine terre faute de caveau disponible, ce qui est à nouveau le cas par intermittence depuis novembre 2024.

L'intervention du Collectif pour l'accompagnement des obsèques

Depuis 2004, le Collectif Les Morts de La Rue assure l'accompagnement des obsèques des morts isolés, grâce à une convention avec la Ville de Paris.
L'Institut médico-légal et les Services Funéraires de la Ville de Paris nous informent quelques jours à l'avance du départ des personnes dont les services publics n'ont pas retrouvé les proches.
Parmi ces personnes, certaines sont sans domicile, mais elles peuvent aussi avoir été retrouvées mortes chez elles ou être décédées à l'hôpital, sans entourage pour prendre en charge les funérailles.
Les convois sont collectifs, le fourgon funéraire transporte quatre cercueils. Le temps de recueillement au moment de la levée du corps puis l'inhumation au cimetière, sont toujours individualisés. Deux bénévoles du Collectif accompagnent chaque convoi. Ils sont présents à l'Institut médico-légal ou aux chambres mortuaires des hôpitaux pour se recueillir devant le défunt et assister à la levée du corps, vont jusqu'au cimetière de Thiais avec le fourgon des Services Funéraires et rendent hommage à la personne décédée au moment de l'inhumation, en lisant un texte qu'elles ou ils ont préparé ou un poème et en déposant au nom du Collectif une fleur sur la tombe. Une trace écrite des funérailles est gardée pour chaque défunt afin de pouvoir rendre compte de ce qui s'est passé aux familles qui apprennent parfois le décès avec retard, quel texte a été lu, quelle fleur a été déposée, le temps qu'il faisait...

A noter que le Collectif n'accompagne pas tous les morts isolés de la Ville de Paris : l'entourage, quand il a été retrouvé, peut demander un convoi individuel pour le défunt, qui est alors enterré par la Ville à Thiais dans les mêmes conditions.

Il en est de même pour les personnes qui ont une concession familiale dans un cimetière parisien, ce qui est maintenant systématiquement recherché avant l'enterrement. Elles y sont alors directement inhumées.
Le Collectif n'intervient pas pour ces convois individuels, qui ont lieu sans programmation avec un préavis très court : même si nous en étions avertis, il ne serait pas possible de mobiliser des bénévoles pour les accompagner.
Lorsqu'un convoi individuel est choisi par un entourage qui assistera aux funérailles, notre présence n'est évidemment pas nécessaire. En revanche, pour les morts isolés sans entourage retrouvé (concession familiale, ou demande d'un convoi individuel en l'absence de proches par l'EHPAD où ils résidaient, par exemple), ils peuvent paradoxalement être inhumés sans personne pour les accompagner avec un convoi individuel, alors qu'ils l'auraient été par nos bénévoles dans un convoi collectif.

Les morts isolés en 2024

Le nombre de morts isolés à Paris était resté à peu près stable dans les années 2010, de 200 à 250 par an.
Il a fortement cru en 2020, année de la pandémie (340 personnes inhumées), mais contrairement à ce que nous pensions il n'a pas diminué depuis.

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	**2023**	**2024**
Morts Isolés	233	231	241	242	340	336	357	361	**360**

Cimetière Parisien de Thiais, un caveau du terrain commun

En 2024, on été accompagnés par le Collectif

- **259 hommes, 100 femmes, une personne.**
- âgé(e)s de **24 à 99 ans**, deux mineurs, un bébé et un adolescent de 17 ans (**âge moyen 69 ans**)
- 225 au départ de l'IML, 122 des hôpitaux de l'APHP, 13 de funérariums de Paris ou de proche banlieue
- **20 n'étaient pas identifiés, dont 14 absolument inconnus et 6 avec une identité probable.**
- **75 personnes étaient sans chez-soi**, 2 avaient connu la rue, et 1 est mort en détention.
- 31 personnes prévues dans les convois collectifs en ont été retirées, soit qu'elles aient eu une concession familiale à Paris, soit que des proches aient pu être retrouvés à temps, souvent par le Collectif.

Les 360 personnes ont été accompagnées en 109 convois, dont 32 convois supplémentaires (30 le jeudi, 2 le mercredi après-midi), alors que 26 convois prévus ont été annulés.
Ces modifications du programme continuent à être fréquentes, en raison d'une part du nombre important de défunts et d'autre part d'une difficulté de l'IML à suivre la programmation prévue des convois. Elles ne facilitent pas la mission des bénévoles, qui doivent se mobiliser à la dernière minute de façon imprévue pour un convoi supplémentaire, ou au contraire voient annulé le convoi pour lequel ils avaient réservé une matinée, ni celle de l'équipe du Collectif qui doit gérer ces changements de programme et effectuer des recherches supplémentaires souvent dans l'urgence, avec des conséquences sur la qualité des accompagnements car plus les recherches sont tardives plus il est difficile d'obtenir des informations sur les défunts.
Comme l'année dernière, nous constatons que cette tendance se poursuit début 2025 : sur les deux premiers mois, huit convois réguliers ont été supprimés (six à l'IML, deux au départ des hôpitaux) et six convois supplémentaires ont eu lieu le jeudi au départ de l'IML, à plusieurs reprises la même semaine où le convoi régulier du mardi n'avait pas eu lieu.

Tombes du terrain commun au cimetière Parisien de Thiais

Une tristesse partagée

L'année 2024 a vu le décès de notre ami Serge VENTURINI, chauffeur aux Services Funéraires de la Ville de Paris. Serge a conduit la plupart des convois à Thiais pendant de longues années, et avait accueilli et accompagné avec une grande gentillesse de nombreux bénévoles.
Les accompagnements à Thiais ne sont plus tout à fait les mêmes sans lui.
Serge était gravement malade depuis plusieurs mois, il est décédé le 18 juin et a été enterré le 28 juin. De nombreux bénévoles et l'équipe du Collectif étaient présents avec ses collègues et sa famille, à qui nous avons remis plusieurs dizaines de témoignages émus de bénévoles, actuels et anciens.

Serge repose au cimetière Parisiende Thiais.

La recherche de l'entourage et la préparation de l'accompagnement

L'équipe « Proches en deuil » du Collectif Les Morts de La Rue recherche, dès réception de l'identité des défunts, l'entourage de ces personnes (famille, voisins, amis,..). Depuis avril 2024, ce travail est assuré par Mairé qui a rejoint le Collectif après le départ d'Eve, avec l'aide d'Isabelle et de Valentin, bénévoles.

Ces recherches ont pour but d'avertir du décès les personnes de l'entourage qui ne l'auraient pas été et les informer de la date et du lieu de l'enterrement, et de recueillir des proches des éléments de la vie des défunts qui permettront aux bénévoles de personnaliser et de nourrir l'hommage qu'ils préparent. Elles sont facilitées lorsque nous pouvons apprendre le décès davantage à l'avance.

Ce travail passe par des contacts avec les services administratifs des hôpitaux, les services sociaux, les associations, les commissariats, les gardiens d'immeuble, puis les amis, ex-conjoints, les voisins, les commerçants du quartier etc.., qui se montrent souvent fructueux. Il permet, lorsqu'il aboutit, que des proches soient présents ou représentés par des textes qui auront été transmis à nos bénévoles.

Les recherches ont permis d'entrer en contact avec 135 personnes proches des défunts (famille pour 14 personnes, collègues, amis, voisins, gardien, auxiliaires de vie, travailleurs sociaux, soignants,...).
Ces personnes ont pu nous parler de la personne décédée, nous permettant de préparer les funérailles, et 64 morts isolés ont pu être accompagnés également par des personnes qui les avaient connues. Les bénévoles ont assuré seul(e)s l'accompagnement de 296 défunts.

Les bénévoles

55 bénévoles ont assuré les accompagnements en 2024, une seule fois pour certains et jusqu'à une fois par mois (63 en 2023, 56 en 2022), dont 9 nouveaux.

Le renouvellement constaté depuis le COVID se poursuit, même s'il s'est un peu ralenti en 2024. 7 nouveaux bénévoles nous ont déjà rejoints depuis le début de 2025. Nous sommes présents sur des sites de recrutement de bénévoles, et d'autres nous rejoignent par bouche à oreille ou après avoir entendu parler du Collectif dans la presse, notamment lors de la sortie du rapport annuel et lors de l'hommage. Leur formation se fait en interne, et par transmission des plus anciens vers les nouveaux. Le recueil des candidatures, l'accueil des nouveaux bénévoles et leur formation représentent une charge importante pour l'équipe du Collectif, mais elle est essentielle et témoigne de l'écho de nos actions. Ce renouvellement est d'autant plus crucial que le nombre de convois et les modifications dans la programmation nécessitent de disposer de bénévoles en nombre suffisant pour faire face aux aléas, ce qui est le cas grâce à leur disponibilité et à leur réactivité en cas de besoin urgent.

Deux réunions dites de « retour de Thiais » ont été organisées dans l'année. Elles permettent aux bénévoles, notamment aux nouveaux, d'exprimer leur ressenti sur les accompagnements qu'ils ont effectués, de poser les questions qu'ils souhaitent, et d'échanger librement, entre pairs, sur leur activité d'accompagnement.
Les rencontres avec une psychologue démarrées en 2023 pour les bénévoles qui le souhaitent ont continué. Les retours sont positifs, et ce nouveau format sera poursuivi. Il permet aux bénévoles d'exprimer leur ressenti sur cette activité qui demande une implication personnelle particulière, avec l'écoute et l'aide d'une professionnelle.

L'équipe de Thiais venue aider pour une mise sous pli

Merci à nos partenaires pour le soutien de cette action

ACCOMPAGNEMENT DES PROCHES EN DEUIL, des actions immédiates et dans la durée

Depuis sa création, le Collectif Les Morts de La Rue est engagé dans l'accompagnement de l'entourage des personnes sans chez-soi décédées : familles, amis, associations, travailleurs sociaux, riverains et certaines institutions.

Dès la réception d'un signalement de décès, l'équipe « Proches en Deuil » mène des recherches pour retrouver l'entourage. L'objectif est de lui permettre d'assister aux obsèques ou de recueillir des informations permettant de retracer le parcours de la personne sans chez-soi, ainsi que celui des morts isolés, afin de personnaliser l'hommage rendu au cimetière parisien de Thiais.
Afin d'améliorer l'accompagnement et de garantir la dignité des funérailles, les bénévoles et salariées du Collectif accueillent les proches dans nos locaux situés à Paris 19e et restent disponibles par téléphone, par mail, via les réseaux sociaux et le site internet.
Chaque information que nous parvenons à recueillir sur une personne sans chez-soi contribue à l'étude épidémiologique « Dénombrer & Décrire ».
Nous sommes très régulièrement sollicitées par des familles, des amis ou d'anciens collègues pour informer sur un décès, expliquer les circonstances, rendre compte des funérailles ou encore remettre en lien des proches.

En 2024, les actions de l'équipe « Proches en Deuil » ont permis :

- d'apporter un soutien humain,
- de mener des recherches suite aux signalements de disparition,
- de faciliter la mise en contact avec des proches,
- de retrouver l'entourage des personnes décédées,
- d'accompagner ces dernières dans les démarches liées à l'organisation des obsèques des convois sociaux individuels,
- et de soutenir les proches des personnes qui partent en convoi social collectif en leur accordant une place centrale.

Une équipe de plus en plus sollicitée, des collaborations positives
Cette année, nous constatons que l'équipe « Proches en Deuil » est de plus en plus sollicitée pour orienter et accompagner les démarches de rapatriement des défunts.
Nous prenons également conscience qu'au fil du temps, grâce à notre collaboration avec l'Institut Médico-Légal, les commissariats de Paris ainsi qu'au réseau associatif et institutionnel que nous développons sans cesse, le Collectif Les Morts de La Rue est devenu un acteur reconnu dans l'identification des défunts sous X.

En 2024 en ce qui concerne les personnes sans chez-soi à Paris, nous avons été contactés pour 134 situations de décès, 15 disparitions et 5 rumeurs de décès. Beaucoup de situations ont été renseignées sans que nous ayons toujours les ressources humaines

pour effectuer un suivi complet. Mais nous prenons en compte et travaillons sur chaque signalement et chaque remontée.
Parmi les signalements de décès parisiens :

- 10 décès ont été annoncés par des particuliers.
- 6 décès ont été repérés lors de la veille médiatique quotidienne.
- 40 décès ont été annoncés par des associations : Les Enfants du Canal, Aux captifs la libération, Emmaüs, Aurore, Secours Catholique, Croix-Rouge, entre autres.
- 78 décès ont été annoncés par des institutions : hôpital, police, Samu social, Mission d'urgence sociale de la Ville de Paris, Recueil social de la RATP, Services funéraires de la Ville de Paris.

Des bénévoles investis qui renforcent l'équipe

Depuis mai 2021, **Isabelle JOUY** vient une à deux fois par semaine pour rechercher des informations sur les morts isolés et assurer le suivi des fiches « Proches en Deuil ». Elle s'investit également dans les formations, où son expertise professionnelle et son engagement humain en font une ressource précieuse. Ancienne infirmière en soins palliatifs et toujours active dans le milieu associatif médico-social, elle apporte un regard éclairé et une expérience essentielle aux actions du Collectif. Sa présence régulière dans les locaux du Collectif, aux côtés des salariées et des bénévoles, est essentielle compte tenu de son implication en tant que secrétaire du Bureau du Collectif Les Morts de La Rue.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir, en mai 2024, **Valentin HENAULT**. Son arrivée a redynamisé les enquêtes sur les morts isolés, en apportant de nouvelles compétences. Écrivain, il a une sensibilité particulière pour les histoires de vie et la nécessité de préserver la mémoire des défunts. Il s'investit également en tant qu'accompagnant à Thiais.

Thierry DAVET, bénévole et accompagnant à Thiais, reste pleinement engagé. Il consacre environ une journée par mois à la saisie et à l'organisation des données sur les morts isolés dans la base de données du Collectif.

Et enfin **Cécile ROCCA,** qui depuis son départ à la retraite en 2022 est revenue en tant que bénévole pour former durant plusieurs semaines, Mairé PALACIOS sur l'action Proches en Deuil. Elle a également intégré l'équipe de formation ainsi que celle des accompagnants de Thiais.
Ces soutiens sont plus essentiels que jamais face à l'augmentation constante du nombre de personnes accompagnées à Thiais et aux recherches toujours plus nombreuses à mener sur Les Morts de La Rue. Chaque année, cette tendance se confirme. Tout au long de l'année 2024, Chrystel, Isabelle, Cécile, Thierry, Valentin et Mairé ont allié leurs savoir-faire et leur engagement avec une complémentarité précieuse et déterminante.

Partenariat avec les institutions

Le Collectif poursuit son travail avec les institutions pour améliorer l'accompagnement des défunts et de leurs proches. Nous avons consolidé notre collaboration avec le Samusocial de Paris, les SIAO, différents services des hôpitaux, les commissariats de police et le parquet de Paris.
Nous avons également renforcé nos relations avec la Coordination des Acteurs de la Veille Sociale (CAVS) en reprenant la représentation du Collectif au sein des rencontres de coordination des maraudes organisées dans les mairies. En effet, le Samu social de Paris est une ressource incontournable.

Collaboration avec les hôpitaux

En ce qui concerne les hôpitaux de Paris, nous tenons à souligner l'efficacité de l'équipe du service du droit des patients de l'AP-HP.
Nous collaborons également avec les services d'état civil et les services sociaux des hôpitaux pour l'identification des défunts et la recherche de leurs proches. Si nous avons établi de bons partenariats avec certains d'entre eux, il demeure difficile d'obtenir des contacts privilégiés au sein de ces services. En cause : le fort roulement du personnel, qui amène régulièrement de nouveaux employés ne connaissant pas toujours les procédures liées aux convois sociaux ni le rôle du Collectif Les Morts de La Rue. Cette méconnaissance limite les sollicitations pour demander conseil ou orientation, et nous oblige à renouveler fréquemment notre travail de sensibilisation.

Renforcement des échanges avec la police

En 2024, nous avons engagé de nouvelles discussions avec la police, notamment lors d'une réunion avec le Chef du Service de l'Accueil et de l'Investigation de Proximité (SAIP) du 19e arrondissement. Un moment clé a eu lieu le 4 décembre 2024 au Tribunal judiciaire de Paris, lors d'une journée de formation des référents enquêtes décès, organisée par la section P12 du parquet de Paris. L'intervention du Collectif a permis aux policiers de mieux appréhender les spécificités des décès des personnes sans chez-soi. Depuis cette rencontre, nos relations avec les commissariats parisiens sont devenues plus fluides et fiables, entraînant une augmentation des sollicitations de collaboration de la part de la police. Grâce à cela, l'équipe « Proches en Deuil » peut avancer plus efficacement dans ses enquêtes.

Partenariat avec les associations

Notre réseau associatif s'est encore élargi en 2024, permettant une meilleure remontée des signalements de décès et un accompagnement plus efficace des proches en deuil.
En 2024, notre réseau de plus de 70 contacts associatifs franciliens et plusieurs centaines en France continue de jouer un rôle essentiel dans le relais des informations, la recherche d'entourage, l'identification des défunts et les recherches en cas de disparition. Ce réseau, qui ne cesse de se développer, bénéficie également à l'action « Dénombrer & Décrire ».

COMMUNIQUER, INTERPELLER, COLLABORER

Des moments-clés de l'année 2024

- **24 janvier 2024, Présence de Bérangére Grisoni, présidente, à la séance publique du Sénat d'examen d'une proposition de loi visant la mise en place d'un décompte annuel des personnes sans abri dans chaque commune et à la remise d'un rapport annuel au Parlement visant à évaluer et planifier les politiques de prévention et de lutte contre le sans-abrisme.**

Sensibles aux enjeux de ce texte visant à s'emparer du sort des personnes sans-abri dans chaque commune de France, une délégation des Oubliés de la République et Bérangère GRISONI ont assisté à cette séance publique et préalablement rencontré le sénateur Rémi FÉRAUD, auteur de la proposition de loi, et Laurence ROSSIGNOL rapporteure de la proposition de loi.
Examen et adoption en 1ère lecture par le Sénat de cette proposition de loi modifiée par les sénateurs, partant du constat que la connaissance de la population sans abri est un enjeu territorial car elle permet aux municipalités d'adapter leurs politiques de soutien à ce public. Proposition de loi, n° 128, déposée le mardi 23 juillet 2024 à l'Assemblée (Cf. Annexe 4).

- 15 avril 2024 **: Chrystel ESTELA, Sophie PAPIEAU, Bérangère GRISONI ont rencontré Anne Rubinstein, Déléguée Interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté (DIPLP).**

L'échange a permis d'aborder les décès des personnes sans chez-soi et leur dénombrement sur l'ensemble du territoire français, outre-mer compris.

La DIPLP s'est engagée à soutenir le Collectif Les Morts de La Rue en :
- L'associant aux travaux sur la stigmatisation des personnes précaires dans les services publics.
- Relayant ses besoins sur les territoires, via les commissaires à la lutte contre la pauvreté, pour que le réseau d'acteurs pouvant faire remonter des décès s'élargisse.
- Associant les personnes concernées à l'évaluation des mesures de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Autant de sujets sur lesquels le CMDR sait pouvoir travailler davantage avec la DIPLP.

- **7 juin 2024, Audition du Collectif Les Morts de La Rue par la délégation aux droits des femmes du Sénat**

Alors que le nombre de femmes et d'enfants dans la rue explose, la délégation aux droits des femmes du Sénat a entrepris des travaux [1] sur la situation des femmes sans domicile et sans abri. Sophie PAPIEAU et Bérangère GRISONI ont échangé avec les Rapporteures Colombe BROSSELLE, Agnès EVREN, Marie-Laure PHINERA-HORTH, Olivia RICHARD.

Bérangère GRISONI a souligné l'importance de ces travaux, tant sur l'invisibilisation de la situation des femmes dans la rue, que sur les situations dramatiques de violences, d'insécurité, d'impacts de la rue et de dégradation de leur santé physique et psychique et la mortalité des femmes sans chez-soi en augmentation (8,5 à 9,5% en 2005, 13% en 2022) et a avec une espérance de vie de 46 ans pour les femmes sans chez-soi et 50 ans pour les hommes sans chez-soi. Sophie PAPIEAU a parlé de son long parcours de rue, de l'alcool, de la violence, d'une agression, d'une assistante sociale qui était là au bon moment et qui lui a permis d'entamer les démarches nécessaires pour sortir de la rue. Sophie a également témoigné de l'horreur du foyer d'hébergement où elle est restée 8 ans la peur au ventre avant d'être accueillie en pension de famille.
Le rapport a été publié le 8 octobre 2024 : « Femmes sans abri, la face cachée de la rue » :
www.senat.fr/rap/r24-015-1/r24-015-112.html#toc437

- 25 juin 2024 : **Échanges avec Marie Morel (psychologue clinicienne du Samusocial) et Marion Descamps (gériatre du Samusocial)** sur le souhait d'un partenariat à mettre en place avec la Mairie de Paris et son service Ville de Paris-Mission Funéraire, concernant la prise en charge de la levée du corps des personnes qui décèdent dans les structures médicalisées du Samusocial. Cette rencontre a permis une mise en relation et une procédure a été mise en place.

- 10 et 11 octobre 2024 : **Intervention du Collectif lors des Journées nationales TAPAJ France** organisées à Toulouse. TAPAJ France est un dispositif permettant à des jeunes en situation de précarité d'accéder à une activité rémunérée à la journée, sans engagement préalable. Ce programme est porté par plusieurs associations locales en France, en partenariat avec des collectivités, des structures médico-sociales et des entreprises. À cette occasion, Adèle et Mairé ont pu présenter le travail du Collectif auprès d'une centaine de travailleurs sociaux venus de toute la France.

Adèle et Mairé à la rencontre Tapaj

Nous avons également renforcé notre collaboration avec Emmaüs, les Restos du Cœur, Equalis, le Centre d'Action Sociale Protestant (CASP) et FREHA, notamment à travers les formations « Boîte à outils ».

- 30 octobre 2024, conférence de presse et présentation du rapport « Dénombrer et Décrire » à la Mairie du 19e arrondissement.

- Le 4 décembre 2024 intervention du Collectif au Tribunal judiciaire de Paris, lors d'une journée de formation des référents enquêtes décès, organisée par la section P12 du parquet de Paris.

[1] Les travaux de la délégation aux droits des femmes ont été mis en lumière avec le reportage *https://www.publicsenat.fr/actualites/societe/femmes-sdf-sans-toit-ni-droits-un-documentaire-a-voir-sur-public-senat*

LES MEDIAS ET CAMPAGNES DE PRESSE

Les deux campagnes média en 2024 du Collectif concernent l'évènement de l'hommage et la Sortie du Rapport D&D

Nous avons toujours de nombreux retours médias lors de nos évènements. Au sein du Collectif, Bérangère, Danièle, Adèle, Xavier et Chrystel ont répondus à des médias radio, presse écrite, sur le Web et télévision quelques médias : Médiapart, le Parisien, France Télévison, Radio France, Le Média, RTL, AFP, La vie, Radio ND, RCF et bien sur le Journal La Croix qui continue de publier la liste entière des morts de la rue dans leur page centrale et ce depuis de nombreuses années.

Des rencontres en région

Bérangère GRISONI, présidente du Collectif Les Morts de La Rue de Paris (et aussi présidente de l'association Marseillais Solidaires des Morts Anonynes) a participé aux évènements des associations et collectifs de régions afin de faire le lien et aller à la rencontre de nos partenaires.

- Le 20 mars 2024, le CMDR répondait à l'invitation du Conseil Régional des Personnes Accueillies/ Accompagnées de Nouvelle-Aquitaine (CRPA) qui se réunissait à Artigues-près-Bordeaux avec pour thème : **« Vieillissement et précarité ».**

Après la présentation du Collectif Les Morts de La Rue, Bérangère GRISONI a évoqué plus en détail les séances d'information « Petits Déj'FUN (FUN comme Funéraire) » permettant d'informer de leurs droits les personnes vieillissantes précaires des démarches administratives et juridiques liées à la fin de vie et à la mort. Elle a également présenté les Associations et Collectifs d'accompagnement des morts de la rue et de l'isolement de la région Nouvelle-Aquitaine et a invité celles-ci à prendre part à cette journée. « Hommage à toute vie », Pessac, Talence, Gradignan a ainsi participé à cette rencontre.

- Le 26 octobre à Lyon pour l'**Hommage annuel du Collectif Morts sans Toi(t)**

- Le 16 décembre à Orléans à l'invitation de l'association APLEAT-ACEP pour l'ouverture du dispositif **ACT un chez soi d'abord** du Loiret. Placer le logement comme préalable à toute démarche de soins et d'insertion, tel est le concept d'un chez soi d'abord.

L'engagement avec le Collectif des Associations Unies (CAU)

Constitué pendant l'hiver 2007-2008, à la suite de l'installation de tentes devant la cathédrale Notre Dame à Paris par les Enfants de Don Quichotte, le Collectif des Associations Unies réunit 40 associations en 2024 impliquées dans le champ du logement et/ou de l'hébergement (Cf. Liste, Annexe).

Nos organisations ont décidé d'unir leurs voix pour interpeler les pouvoirs publics face au drame persistant de centaines de milliers de personnes contraintes de vivre dans la rue ou dans des conditions de logement inacceptables. Le CMDR est membre du CAU depuis sa constitution. Nous participons aux plénières et relayons les différentes actions de mobilisation.

Le CAU vise l'interpellation et l'organisation d'actions de mobilisation :
www.collectif-associations-logement.org/category/communiques/

En 2024 : 13 mai 2024 : La lutte contre le mal-logement s'invite dans les élections européennes, 4 juin 2024 : Le logement à la dérive, 29 août 2024 : Gouvernement démissionnaire, enfants dans la misère.

7 novembre 2024 : Les 40 associations du Collectif des Associations Unies se lancent dans une démarche inédite pour faire avancer la lutte contre le mal-logement.
Le CAU décide d'engager deux recours contentieux à l'appui de ses revendications permanentes. Le choix des membres du CAU s'est porté sur deux recours, complémentaires, et visant à :

- Faire reconnaitre et sanctionner la carence structurelle de l'Etat dans la mise en œuvre du droit à un hébergement en urgence ;
- Sanctionner l'Etat pour l'absence de proposition de logement faite aux requérants DALO dans les délais légaux.

Ils s'inscrivent dans deux grands combats du CAU : un droit au logement décent effectif pour tous ; un hébergement inconditionnel, digne et continu des personnes qui se retrouvent malgré tout sans abri. Un contentieux national permet de dénoncer une carence systémique et d'enjoindre à l'adoption de mesures structurelles en réponse, qu'elles soient politiques, législatives, réglementaires et budgétaires. Elle permet de faire intervenir un troisième acteur, tiers, le juge administratif : l'objectif étant qu'il enjoigne l'Etat à prendre toutes les mesures utiles pour respecter son obligation dans le délai qu'il aura prescrit, si besoin sous astreinte.

Le forum des Associations et Collectifs d'accompagnement des morts de la rue et de l'isolement

Avant la création du Collectif Les Morts de La Rue, des associations ou collectifs accompagnaient déjà les personnes à la rue décédées notamment le Collectif Dignité Cimetière à Rennes ou Magdala à Lille. D'autres collectifs se sont créés au même moment que le Collectif Les Morts de La Rue à Paris ou après. Aujourd'hui, des associations ou collectifs accompagnent Les Morts de La Rue et de l'isolement dans différentes régions métropolitaines ainsi qu'en Belgique (Bruxelles). Ces associations travaillent de manière indépendante et fonctionnent de façon différente les unes des autres.

Elles échangent sur leurs pratiques notamment lors de rencontres inter-associatives et lors du Forum annuel des associations et collectifs des morts de la rue et de l'isolement. Les associations et collectifs transmettent les signalement des décès des personnes sans chez soi ou anciennement sans chez soi au Collectif Les Morts de La Rue .
Une rencontre annuelle à Paris, réunit des représentants des différentes Associations ou Collectifs présents dans ces villes (Cf. Annexe 4). Si en 2024 il n'a pas été possible d'organiser une rencontre, le forum des Associations et Collectifs des morts de la rue et de l'isolement se retrouvera en 2025.

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Le site internet avait subi des attaques en 2023 ce qui a nécessité l'engagement d'un travail de refonte. Grace au prix de l'innovation sociale qui a été décerné au Collectif par la Fondation Monoprix en 2023, celui-ci est en cours. C'est à Julien Kerami qui en plus d'être épidémiologiste au CMDR, est créateur-administrateur de site, que cette tâche a été confiée, il sera terminé au premier semestre 2025.
https://mortsdelarue.org/

La Fondation MONOPRIX

Le blog des volontaires en service civique

Ouvert au printemps 2015 *(voir le chapitre les concernant)* Le blog WordPress du Collectif Les Morts de La Rue joue un rôle central dans la diffusion d'hommages et d'informations. En 2024, 17 articles ont été publiés pour rendre hommage aux personnes décédées dans la rue, comparé a 12 articles en 2023, et 18 en 2022. Malgré une baisse du nombre de visiteurs mensuels (296 en 2024 contre 384 en 2023), cette diminution pourrait être liée à une diversification des supports de communication ou à une baisse d'interaction sur certaines plateformes. L'article le plus consulté de l'année, "Bernard s'est arrêté." avec 70 vues, témoigne de l'intérêt pour des récits poignants et personnels, essentiels pour sensibiliser à la réalité des morts de la rue.
memoiredesmortsdelarue.wordpress.com/

Les réseaux sociaux :

Facebook compte 17 293 (17 124 en 2023, 16 912 abonnés en 2022, 16 560 abonnés en 2021, 15 630 abonnés en 2019, 14200 abonnés en 2018, 11800 en 2017, 9400 en 2016) sur la page du Collectif. L'évolution du nombre de personnes s'intéressant aux publications et interagissant permet de faire remonter un certain nombre de sujets précis et d'actualité. C'est un lieu de sensibilisation et un relais d'informations. Les groupes spécifiques créés les années précédentes ont pris moins d'ampleur, ce sont des actions de communication qui peuvent prendre beaucoup de temps et d'énergie, que nous avons besoin de mettre ailleurs.
facebook.com/mortsdelarue/

La page Facebook « accompagner les morts isolés en convention avec la Ville de Paris permet d'afficher les informations sur les convois qui partent chaque semaine. Nous publions la liste mensuellement, et des familles ou amis apprennent ainsi le décès de proches. 630 connexions en 2024,
Principaux pays : France 80,6 %, Bénin 3,2 %, Algérie 2,5 %, Madagascar1,6 %, Tunisie 1,6 %, Côte d'Ivoire 1,3, Maroc 1,3 %, Australie 0,6 %, Belgique 0,6 %, États-Unis 0,6 %
facebook.com/mortsisoles.CMDR.paris/

Le compte **Instagram** du Collectif Les Morts de La Rue créé en 2019 : 5 100 abonnés en 2024 (3983 en 2023, 2350 en 2022). C'est un outil essentiel pour diffuser les hommages aux personnes décédées dans la rue rédigés par les services civiques, faire le lien avec le blog des Volontaires. Il annonce des événements, comme l'hommage ou la sortie du Rapport sur la mortalité et partage des hommages vidéo, créant ainsi un espace de réflexion et de mémoire. Un éphéméride est publié régulièrement afin de se souvenir des personnes dont nous avons appris les décès depuis 21 ans. Ce compte est crucial pour assurer la visibilité des actions menées, remercier les donateurs et remercier ceux qui interagissent, tout en sensibilisant le public aux réalités des personnes sans chez-soi.
https://www.instagram.com/mortsdelarue/

Le compte X (ex twitter) du Collectif est suivi par 10661 en 2024,11426 en 2023 (11230 personnes en 2022, 10560 en 2021). Réseau social le plus professionnel et politique du trio, de nombreux journalistes, personnalités politiques et publiques, institutions et associations ainsi que plusieurs personnes de la rue ou anciennement de la rue nous suivent. Ce média est devenu un espace de limitations, désinformation, discours haineux, son manque de modération pousse de nombreux acteurs a quitter la plateforme. Le Collectif demeure inactif sur ce réseau en attendant de prendre la décision de le quitter ou non.
twitter.com/Mortsdelarue

Le compte **Linkedin** au nom de Cécile Rocca aujourd'hui à la retraite a servi au recrutement et a été repris par Adèle qui a créé une page Collectif Les Morts de La Rue à partir du profil, nous avons 836 abonnés dont 51% de personnes venant de l'Île-de-France, 3,8% venant de Marseille et périphérie, Lille et périphérie 2,6%, Nantes et périphérie 2,2%.
Il s'agit à 33% d'organisations civiques et sociales, 10% d'organisations à but non lucratif, 9% d'administrations publiques, etc.
linkedin.com/company/collectif-morts-de-la-rue

La lettre d'information et d'appel aux dons envoyée en août, s'adresse 2400 contacts qui ont accepté de nous laisser leurs coordonnées postales, le résumé du rapport « Dénombrer & Décrire » est joint à l'envoi cela permet de tenir au courant les donateurs de l'actualité du Collectif Les Morts de La Rue et de les remercier pour leur soutien. Elle est devenue annuelle, ce qui est bien perçu par les donateurs, souvent très sollicités par ailleurs.
La version numérique n'a pas encore trouvé sa forme définitive.

Documentaires et reportage

Projection du film à la présentation du rapport D&D

Un film « Les enquêtrices et les enquêteurs de l'oubli » réalisé en 2024, par **Jean-Michel GERBER** pour mieux faire connaitre la démarche d'enquête épidémiologique, support essentiel du rapport annuel « Dénombrer & Décrire ». Il a été visionné pour la première fois lors de la présentation du rapport le 30 octobre 2024 et sera visible sur le site.

Thomas JOURNAL filme et suit les grands moments du Collectif Les Morts de La Rue afin de réaliser un documentaire sur le sujet des morts de la rue. Le travail est en cours.

Paul FACOMPREZ suit actuellement plusieurs accompagnants de Thiais pour un documentaire qui évoquera la présence de toutes les personnes qui entourent ces inconnus sans ressources lors des inhumations à Paris, que ce soit le personnel des Services Funéraires, les fossoyeurs, les bénévoles du CMDR.

Visibilité

Des Sweat-shirts et T-shirts à l'effigie du Collectif Les Morts de La Rue ont été imprimés pour rendre plus visible la présence de l'association lors de manisfations ou évènements extérieurs.
Des autocollants et des badges " Vivre à la Rue Tue ! " ont également été imprimés.

Collage des autocollants

Perspectives 2025

- Communiquer davantage à travers les différents supports à notre disposition.
- Mise en ligne du site internet.
- Poursuivre l'amélioration de la communication sur l'étude Dénombrer & Décrire.
- Poursuivre la recherche de moyens pour une diffusion plus importante.
- Mettre les moyens suffisants pour une diffusion de qualité.

ECHANGER, FORMER

Un soutien en direction des équipes du Collectif :
débriefing et accompagnement par une psychologue

Les bénévoles de l'équipe « Proches en Deuil », ceux qui enquêtent sur les parcours des personnes sans domiciles décédées sont confrontés à des récits et des situations difficiles. Les accompagnants au cimetière de Thiais travaillent seuls et ne se retrouvent en binôme qu'au moment des accompagnements. Leur action est celle qui approche le plus la réalité corporelle de la mort et sa vision. Les volontaires en Service civique ont entre 18 et 25 ans, ils vont enquêter sur le terrain, sur les lieux où vivaient aussi les personnes sans domicile à Paris. Ils enquêtent auprès des riverains et sont confrontés à la peine des amis de rue ou des voisins. C'est pourquoi pour la deuxième année Anne GRINEVALD, psychologue, accompagne les équipes du Collectif. Pour les salariées cette intervention permet de faire le point sur l'impact de ce sujet au quotidien et de réfléchir à la manière de gérer le deuil des autres et de s'investir.

En 2024 : 9 rencontres ont eu lieu, 2 avec l'équipe des volontaires en Service Civique, 2 avec l'équipe épidémiologique, 2 avec l'équipe des accompagnants de Thiais et 3 avec l'équipe salariée.

Les Pompes Funèbres Générales ont accordé une aide financière en 2024 pour cette action d'accompagnement et de débriefing initiée fin 2023.

FONDATION PFG
sous l'égide
de la Fondation de France

Les formations « Boîte à Outils » : des espaces de transmission pour mieux accompagner la mort en précarité

En 2024, le Collectif Les Morts de La Rue a poursuivi et renforcé ses formations « Boîte à Outils », des sessions conçues pour accompagner les professionnels, bénévoles et acteurs du social dans leur approche des décès des personnes en situation de précarité. Les thématiques abordées ont couvert plusieurs aspects essentiels :

- Comprendre les spécificités des décès en situation de précarité,
- Accompagner l'entourage,
- Connaître les démarches funéraires et administratives,
- Sensibiliser aux enjeux éthiques et législatifs autour de la mort des personnes sans ressources financières, sans ressources humainses,
- Échanger sur les pratiques et outils existants pour une meilleure prise en charge des défunts et des vivants.

Les formations ont eu lieu dans plusieurs villes et auprès de structures variées, témoignant d'un intérêt croissant pour ces sessions et d'un besoin fort d'accompagnement sur ces questions.

Parmi les dates-clés de 2024 :

- 30 janvier 2024 : Pour une Alternative Funéraire, Loiret 23 participants en milieu urbain, 9 en territoire rural
- 4 avril 2024 : Cités Caritas « Journée thématique Fin de vie » – 25 participants professionnels
- 25 avril 2024 : IRTS, Montrouge – 50 étudiants

Formation a l'IRTS de Montrouge

- 26 mars 2024 : Pour une Alternative Funéraire, Montargis 22 participants du CCAS
- 29 mai 2024 : Equalis, Meaux : 5 participants soignants
- 24 juin 2024 : CHU Popincourt, Paris 11e 6 participants professionnels
- 11 septembre 2024 : Pour une Alternative Funéraire, Orléans – 12 bénévoles
- 16 septembre 2024 : abej Solidarité, Lille 15 participants professionnels

Les échanges nourris lors de ces rencontres témoignent de la nécessité de maintenir et développer ces espaces de dialogue et de formation, essentiels pour améliorer l'accompagnement des plus démunis et sensibiliser le grand public aux réalités des décès des personnes sans chez-soi.

Les Petits Déj' FUN' : un espace d'échange et de réflexion sur la fin de vie, la mort et le funéraire

En 2024, le Collectif Les Morts de La Rue a poursuivi l'organisation des Petits Déj' FUN', ces temps de rencontre conviviaux permettant d'aborder la question de la fin de vie, de la mort et des funérailles sous un angle accessible et participatif.

Ces rendez-vous, initiés il y a plusieurs années, ont trouvé un écho grandissant auprès des acteurs du social, du funéraire, des bénévoles et des personnes concernées par les enjeux liés à la mort dans la précarité. Ils constituent un espace privilégié pour échanger sur les pratiques, partager des expériences et réfléchir collectivement.

En 2024, des Petits Déj' FUN' ont été organisés à travers l'Ile-de-France et à Lille, réunissant des résidents de structures sociales, toujours en compagnie de leurs référents sociaux, afin d'assurer une continuité dans l'accompagnement et de faciliter le suivi après les échanges des Petits Déj' FUN'. Sophie fait partie de l'équipe du CMDR, elle est intervenante-pair et réside aujourd'hui en Maison Relais.

Sophie au petit Dej' Fun

- 10 janvier 2024 : CASP Servan Maison Relais Paris 11e
7 participants, une professionnelle
- 3 avril 2024 : Arche d'Avenir, La Mie de Pain
une dizaine de personnes
- 29 mai 2024 : EQUALIS, Meaux
11 participants
- 16 septembre 2024 : abej Solidarité à Lille, 20 résidents de 3 pensions de famille
- 13 novembre 2024 : FREHA, Paris 20e
7 personnes, 2 professionnelles
- 27 novembre 2024 : CASP, CHS Baron-le-Roy, Paris 12e – 15 résidents, 13 travailleurs sociaux dont la cheffe de Service Santé du CASP
- 5 décembre 2024: EQUALIS, Meaux
4 résidents et 1 professionnelle
- 16 décembre 2024 : FREHA, Paris 18e
5 personnes, 2 professionnelles

Perspectives 2025

L'année 2025 s'inscrira dans la continuité de nos actions avec plusieurs objectifs clés :

■ Développer davantage le programme « Boîte à outils », en renforçant l'équipe et en enrichissant nos supports.

■ Consolider les partenariats avec les institutions et les associations afin de former davantage de formateurs capables d'animer des Petits Déj' FUN' au sein de leurs structures.

■ Continuer à porter la question du droit à des funérailles dignes au niveau associatif, institutionnel et politique.

■ Poursuivre et intensifier nos efforts pour qu'aucune personne décédée ne soit enterrée sans que son entourage ait la possibilité d'être informé ou de participer à l'hommage.

■ Enrichir nos outils de suivi statistique, afin de disposer de données fiables permettant d'agir plus efficacement et de plaider pour une meilleure prise en compte des personnes sans chez-soi ou isolées dans les politiques sociales.

PROJET MEMORIAL

Le projet d'un Mémorial des aux morts de la rue redevient d'actualité.

Le Collectif Les Morts de La Rue se pose depuis longtemps la question de réaliser un Mémorial aux Morts de la Rue à Paris.

La Ville se dit prête à nous accompagner dans ce projet, et les legs que nous avons reçus en 2024 pourraient contribuer à son financement.

Fin 2024, de premiers contacts ont été pris, et le CMDR souhaite faire progresser ce projet en 2025.

Un premier échange a eu lieu avec l'agence d'architecture Jean-Marie DUTHILLEUL, que le projet intéresse et qui est prête à y travailler bénévolement avec nous. Elle nous a soumis des premières idées qui pourraient servir de base une fois qu'elles auront été discutées avec tous les acteurs (Collectif, personnes de la rue, ville de Paris).

Parallèlement, un rendez-vous a été pris avec Laurence PATRICE, adjointe à la maire de Paris chargée de la mémoire, pour l'informer de l'état de nos réflexions et examiner avec la Ville des implantations possibles dans l'espace public, ainsi que les modalités de sa participation.

Une fois un projet adopté, il faudra rechercher les financements : utilisation d'une partie des legs reçus par le Collectif, appels à projets auprès de fondations, participation de la Ville ou d'autres acteurs publics, mécénat,...

A suivre !

André est devenu bénévole au Collectif Les Morts de La Rue sur l'action d'accompagnement des morts isolés au cimetière. Il avait été bénévole en soins paliatifs mais une perte d'audition ne lui permettant plus d'être attentif aux personnes accompagnées, l'avait conduit à rejoindre l'équipe Proches en Deuil qui animait à ce moment là un groupe de parole le samedi matin dans les locaux de l'association. Sa présence, son attention aux autres a été d'une formidable aide.

Il venait à chaque séance avec un bouquet de fleurs.

André a participé à la vie du Collectif Les Morts de La Rue de très longues années.

Nous utilisons encore les plateaux des bureaux bricolés par ses soins en 2014 pour accueillir le seconde salariée.

André était un homme élégant. Il nous rendait visite à l'approche de la fin d'année avec une boite de chocolat.

Il a toujours été discret sur son passé professionnel, nous ignorions qu'il avait été pilote de chasse. Retraité d'une Carrière dans le corps des Officiers de l'air, puis Ingénieur Conseil jusqu'en 1987.

Lorsqu'il a appris qu'il était atteint d'une maladie invalidante, il a fait l'exploit de faire le tour de Paris à pied en marche rapide.

André a désigné le Collectif les Morts de La Rue comme bénéficiaire de plusieurs assurances-vie. Nous lui sommes profondément reconnaissants de sa grande générosité. Nous n'avions pas été avertis de sa mort. Le dernier passage fut au bureau dans nos nouveaux locaux en 2019, un appel, puis ce courrier de l'organisme.

Il y existe une page dédiée à sa promotion de pilote de chasse ou l'on trouve des photos de lui jeune, il y est inscrit

Violons d'Ingres :

Très expert en «Temps perdu»

André Barnola
1936-2024

ANNEXE -1- UNE GEOGRAPHIE DES MORTS SANS CHEZ SOI A PARIS EN 2021

Le Collectif Les Morts de La Rue a recensé 158 à 160 décès de personnes sans chez-soi à Paris.
Soit un peu plus du quart des 620 décès de personnes sans chez-soi en France.
Soit un peu plus de 1% des 14 000 personnes qui meurent chaque année dans cette ville.
Paris avait alors une population estimée à 2,17 millions d'habitants, dont 2829 personnes sans solution d'hébergement, selon les données de la Nuit de la Solidarité (3492 en 2024).

Lieux de vie et lieux de décès des personnes sans chez-soi en 2021

LIEUX DE VIE			LIEUX DE DECES		
	Nb	%	Hébergement	Hôpital	Rue
Hébergement (urgence/hôtel...)	47	29%	18	28	1
Rue	86	54%		36	50
Inconnu - rue ?	27	17%		13	14
TOTAL	160		18	77	65

48 % des personnes sans chez-soi décèdent à l'hôpital, la moitié. En France, 60 % de la population y décède.

Origine géographique des sans chez soi décédés à Paris en 2021

LIEU DE NAISSANCE		NOMBRE	POURCENTAGE
FRANCE		57/60	38/40 %
	Paris	16/19	11/12 %
	Ile-de-France (y compris Paris)	32/35	22/24 %
	Autres régions	25/28	16/18 %
ETRANGER		90/93	60/62 %
	Union Européenne	34	
	Autres pays Europe	7	
EUROPE		41	28 %
AFRIQUE		33	22 %
ASIE		12	8 %
AMERIQUE		4	3 %
OCEANIE		0	0 %
TOTAL		150	100 %
Inconnus		9	

Pour deux Français décédés, on compte trois étrangers décédés. Parmi les étrangers, 45%, près de la moitié, sont originaires d'Europe.

Dans le même temps, pour chaque personne sans chez-soi décédée à Paris en 2021, une note hommage a été rédigée. Composée d'environ 2500 à 3000 signes, elle retrace à partir des données produites par le Collectif l'histoire de vie de chacun d'entre eux en se focalisant sur les lieux de vie identifiés.

Cette note est complétée d'une photo du lieu de décès ou du lieu de vie juste avant le décès si celui-ci a lieu à l'hôpital.

L'ensemble de ces données existent sous la forme de fichiers Word à disposition du Collectif Les Morts de La Rue .

ANNEXE-2 - PROPOSITION DE LOI visant la mise en place d'un décompte annuel des personnes sans abri dans chaque commune et à la remise d'un rapport annuel au Parlement visant à évaluer et planifier les politiques de prévention et de lutte contre le sans-abrisme.

Les sénateurs ont examiné, le 24 janvier en 2024 en séance publique une proposition de loi visant la mise en place d'un décompte annuel des personnes sans abri dans chaque commune et à la remise d'un rapport annuel au Parlement visant à évaluer et planifier les politiques de prévention et de lutte contre le sans-abrisme.
Sensibles aux enjeux de ce texte visant à s'emparer du sort des personnes sans-abri dans chaque commune de France, une délégation des Oubliés de la République et Bérangère GRISONI ont assisté à cette séance publique et préalablement rencontré le sénateur Rémi FÉRAUD, auteur de la proposition de loi, et Laurence ROSSIGNOL rapporteure de la proposition de loi.
Les responsables politique ne peuvent plus détourner le regard de ceux que la société préfère ne pas voir : la France doit commencer par faire l'effort de mieux identifier et caractériser les personnes sans-abri. C'est pourquoi Les Oubliés de la République le Collectif Les Morts de la Rue ont appelé tous les parlementaires à se mobiliser dans le cadre de l'examen de cette proposition de loi. Compter les personnes à la rue, peut aussi être la première pierre d'un long processus pour reconnaitre leur existence, montrer qu'elles n'ont pas disparu des radars du reste de la société bien portante et à l'abri. C'est aussi un moyen de mobiliser tout notre territoire, commune par commune, pour faire en sorte que ce comptage ne reste pas une statistique mais une invitation à agir. Faire valoir la vie humaine comme un droit d'existence avant tout.
Examen et adoption en 1ère lecture par le Sénat de cette proposition de loi modifiée par les sénateurs, partant du constat que la connaissance de la population sans abri est un enjeu territorial car elle permet aux municipalités d'adapter leurs politiques de soutien à ce public.

Proposition de loi, n° 128, déposée le mardi 23 juillet 2024 à l'Assemblée nationale

Article 1er

1. Chaque commune collecte et transmet annuellement au représentant de l'État dans le département les données relatives au nombre de personnes sans abri sur son territoire.
2. Les communes de plus de 100 000 habitants procèdent une fois par an, de nuit et dans des conditions précisées par décret, pris après avis du conseil mentionné à l'article L. 143 1 du code de l'action sociale et des familles, au décompte des personnes sans abri sur leur territoire, auquel participent des travailleurs sociaux et des bénévoles. Ce décompte contribue à l'élaboration par les services départementaux de l'État d'un diagnostic territorial permettant d'évaluer les moyens à mettre en œuvre en matière d'hébergement d'urgence et d'accompagnement social.
3. Les services de l'État chargés de la politique de prévention et de lutte contre le sans abrisme centralisent les données mentionnées au premier alinéa et coordonnent les décomptes mentionnés au deuxième alinéa.

Article 2
Le Gouvernement remet au Parlement un rapport d'évaluation à la suite d'un diagnostic établi au niveau national chaque année, issu des décomptes mentionnés à l'article 1er, présentant les éléments de ce diagnostic et établissant une liste de recommandations de mesures à prendre, en termes de planification du développement de l'offre d'hébergement ou de logement adapté pour répondre aux défis constatés. Ce rapport précise le nombre de femmes et d'enfants sans abri dans chaque commune et au niveau national. Le conseil mentionné à l'article L. 143 1 du code de l'action sociale et des familles émet un avis sur les recommandations, qui est annexé au rapport.

ANNEXE- 3- LES ASSOCIATIONS MEMBRES DU COLLECTIF DES ASSOCIATIONS UNIES

Advocacy France
Association Nationale des Compagnons Bâtisseurs
Association DALO
Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA)
ATD Quart Monde
Aurore
Centre d'action sociale protestant (CASP)
Cités Caritas
Collectif National Droits de l'Homme Romeurope
Collectif Les Morts de la Rue
Comité des Sans Logis
Croix-Rouge française
Emmaüs Solidarité
Emmaüs France
Enfants du Canal
Fédération d'aide à la santé mentale Croix Marine
Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL)
Fédération Française des Equipes Saint-Vincent
Fédération des Acteurs de la Solidarité
Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et les Gens du voyage (FNASAT-Gens du voyage)
Fédération Nationale des Samu Sociaux
Fédération Santé Habitat
Fondation Abbé Pierre
Fondation de l'Armée du Salut
France Horizon
France Terre d'Asile
Habitat et Humanisme
Jeudi Noir
La Cloche
Ligue des Droits de l'Homme
Médecins du Monde
Secours Catholique
SOLIHA – Solidaires pour l'Habitat
Solidarité Nouvelle pour le Logement (SNL)
Union Nationale des Amis et des Familles de Malades Psychiques (UNAFAM)
Union professionnelle du logement accompagné (UNAFO)
Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (UNCLLAJ) Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ)
Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS)
Utopia 56

ANNEXE - 4 - Associations et Collectifs d'accompagnement des morts de la rue et de l'isolement

Hauts-de-France
Lille, Collectif « Mémoire et Fraternité »
Amiens, « Collectif SAMARA - Sans-Abri Morts dans l'Abandon ou la Rue »

Normandie
Rouen, « A.R.A.M.I. - Association Rouennaise pour l'Adieu aux Morts Isolés »

Paris
Collectif Les Morts de La Rue

Grand Est
Nancy, « Inhumer dignement nos morts »
Strasbourg, « Grains de sable - Collectif Les Morts de la Rue 67 »

Belgique
Bruxelles

Bretagne
Brest, « Collectif Dominique »
Réseau Collectif Dignité Cimetières en Ille-et-Vilaine : Bain de Bretagne, Chateaugiron, Chantepie, Fougères, Redon, Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Vern, Vitré ...

Bourgogne-Franche-Comté
Belfort, « Collectif Les Morts de la Rue du territoire de Belfort »

Auvergne-Rhône-Alpes
Grenoble
«Collectif Morts de Rue et Personnes Isolées Grenoble »
Lyon, « Morts sans Toi(t) »
Villeurbanne, « Morts Dans L'Oubli »

Nouvelle-Aquitaine
Bordeaux, Collectif « Morts Isolés »
Pessac, Talence, Gradignan, « Hommage à toute vie »
Limoges, « l'Adieu »

Occitanie
Toulouse, « Goutte de vies, prendre soin de la vie, accompagner la mort »

Provence Alpes-Côte d'Azur
Marseille « Marseillais Solidaires des Morts Anonymes »
Toulon Collectif Varois Les Morts de la Rue – Toulon
Avignon en reconstruction

Merci à
Cécile, Chrystel, Mairé, Maylis, Jean-Michel et les volontaires en Service Civique pour l'utilisation de leurs photos,
à Dominique B et Bérangère pour la mise en place des articles et la relecture de ce rapport,
ainsi qu'aux bénévoles, volontaires et salariées pour la rédaction des articles concernant leurs actions

Rapport d'activité 2024

5 rue Léon Giraud 75019 Paris
01 42 45 08 01

mortsdelarue@free.fr
mortsdelarue.org

Collectif Les Morts de la Rue
@mortsdelarue
@mortsdelarue
Collectif Les Morts de La Rue

Association d'intérêt général déclarée
(JO du 18 mai 2002 N°1258 et du 19 avril 2003 N°1548)